

MAG COIFF
MIXTE

Le Darot



BULLETIN MUNICIPAL 2023

VIVRE

à Mariol





Axelle

A la conquête des fleurs

*Fleuriste
Artiste florale*

2 bis impasse des saules
03270 Mariol
06 31 63 54 31
axelleargout@outlook.fr



S.A.R.L Auvergne Properties
Agence Immobilière, Estate Agent, Makelaar

Frederika Bosman
+33 (0) 6 29 70 87 75

5 Allée du Château - 03270 Mariol
Tél. +33 (0) 4 70 41 51 56

E-mail : info@auvergne-properties.com
Web : www.auvergne-properties.com

Art thérapeute psycho corporel

Fascias, EFT, soins énergétiques.

www.sensiblementautrement.fr

Stress et fatigue chronique,
crise de sens, confiance en soi,
douleurs somatiques.



Cabinet La Chrysalide
142 rue Jean Jaurès à Vichy

06 03 34 86 14



MARIOL
04 63 88 31 48

TOILETTAGE
PENSION



**CHRISTOPHE
JOUFFRE**
0620 661474
03270 MARIOL

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE

Respect et Tradition...

Mr. DUBOIS BRUNO
06 28 28 14 55

bruno.duboit03@hotmail.fr

L'art et la Passion...



Les prises 03270 Mariol

Elevage des Granvaux



**Elevage Paint Horse

Pension pour chevaux

Equitation éthologique**

contactez-nous
06 30 49 68 75

**Les Granvaux
03270 MARIOL**

www.elevagedesgranvaux.com

Le fournil de Thierry

04.70.90.51.69

5 rive droite du darot 03270 MARIOL



CHAMBRE D'HÔTES
Latelier de l'Écureuil Poète



MARIOL - À 15 KM DE VICHY
RÉSERVATION : 04 70 59 20 89
simonmercier@yahoo.fr



3 épis nn

Les Breuils
Chambres et Table d'Hôtes
VICHY

5 chambres
5 personnes
Table d'Hôtes
Parking fermé
Ouvert toute l'année
WIFI gratuit



et aussi
2 gîtes ruraux
4 et 7 personnes
dans propriétés
indépendantes

8 route de Saint-Yorre, 03270 Mariol, France
Réservation : 04 70 41 00 03
canayma@orange.fr
www.chambresdhotelslesbreuils-vichy.com

MAG'EOIFF
Salon Mixte



Ouvert du Lundi
au Samedi

*Spécialiste coiffure
de Mariée*

03270 Mariol Tél.: 04 70 59 26 50

Menuiserie Deschamps
Cyril Deschamps



*Fenêtres bois / alu / pvc
Volets roulants / battants
Portails
Portes de garage*

Siret : 822 983 888 00014

*4, rue de la Balaise - 03270 Mariol
07 61 24 82 32*



S.A.R.L Seronde
Depuis 1963

Tous travaux de Maçonnerie
(neuf et rénovation)

18 Route de la Maison Blanche - 03270 MARIOL
☎ : 04.70.59.49.57 📠 : 06.84.94.17.39
www.sarlseronde.fr - e-mail : sarlseronde@hotmail.fr

SAS TESTUD
Chauffage - Sanitaire
Couverture - Zinguerie

34 route de Calville
03270 MARIOL
06 07 87 32 71 - 06 07 77 64 46
04 70 59 21 85
testud3@wanadoo.fr

CHÂTEAU DE MAULMONT



Puy de Dôme - Auvergne
France




CHÂTEAUX
& HOTELS
COLLECTION®
Le charme. le vrai.



GARAGE ST-CHRISTOPHE
Fabrice Lafloque

La solution multimarque

78, avenue de Vichy
03270 ST-YORRE
Tél. 04 70 59 20 06



**Charcutier
Traiteur**

Mariages, anniversaires, baptêmes, réceptions festives, buffets, cocktails ...

41 Av. de Vichy - 03270 Saint-Yorre & Grand Marché - 03270 Vichy

davidguelle@orange.fr
06 99 36 15 34 / 04 70 31 14 52
www.peredavid-traiteur.fr

**POMPES FUNÈBRES
GOLIARD**



N° habilitation 14-63-064

- Chambre funéraires
- Marbrerie
- Articles funéraires

46 rue Emile Zola
63290 PUY-GUILLAUME - 04 73 94 71 28
pompefunebresgoliard@wanadoo.fr



Amandine Prepoignot
Social Média Manager
06 25 03 92 70
amandine@myrafiki.fr

Julien Mallay
Graphic Designer
06 63 11 09 08
julien@myrafiki.fr

f @ in



**ISABELLE LORUT
COIFFURE MIXTE**

17 Bis rue Gambetta - 03270 Saint-Yorre
04 70 59 21 36



LE MOT du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous sommes arrivés à cette étape importante que représente la mi-mandat et nous sommes tous fiers de pouvoir enfin vous présenter des projets aboutis.

L'acquisition et réhabilitation de notre boulangerie représentaient d'ailleurs l'une de nos volontés principales dès les prémices de notre engagement. Nous retrouvons ce lien social perdu durant près de 5 ans et participons, par ce projet, à améliorer l'image de Mariol. Nous avons également eu le plaisir d'inaugurer au printemps notre plateforme verte qui représente un nouveau service public car vous pouvez maintenant y déposer vos déchets verts sans avoir à faire des allers-retours jusqu'à Saint-Yorre.

De plus, nous continuons d'investir afin de limiter au maximum nos dépenses de fonctionnement. En effet, nous avons acquis l'entrepôt qui appartenait à la famille Poulain depuis les années 70 pour nous économiser un loyer qui était revalorisé chaque année depuis 2018. De même, nous allons prochainement entamer nos projets d'optimisation énergétique de la salle polyvalente, de la mairie et de l'école destinés en grande partie à réduire les coûts de chauffe et d'éclairage.

Malgré une inflation de plus en plus impactante pour notre budget, nous avons déjà réduit notre part de charges liées aux combustibles de 33% en pratiquant une veille accrue des cours et en optimisant l'utilisation des espaces. L'ensemble des agents et du corps enseignant est d'ailleurs en grande partie acteur de l'accomplissement de ces économies. Dans le même temps, nous cherchons des alternatives au fioul dont les cours ne sont pas fiables et le remplacement des chaudières interdit depuis l'année dernière. Dans un autre contexte, nous sommes satisfaits d'avoir pu alléger le règlement de notre document d'urbanisme qui limitait considérablement vos projets.

Nous n'avons de cesse de vouloir accroître les potentialités de notre commune dans le temps. En effet, nous avons déjà acquis plusieurs parcelles dont certaines à l'euro symbolique mais nous projetons de poursuivre nos ambitions en acquérant les biens dit « sans maîtres ». Ce travail de longue haleine est actuellement à ses prémices ; il va nous occuper jusqu'à la fin de notre mandat.

Nous avons encore à faire mais nous avons la chance de bénéficier de beaux élans citoyens. En effet, nos associations proposent de nombreuses activités et événements tout au long de l'année et nous sommes ravis de voir autant de mariolais se mobiliser en leur sein ainsi que dans le cadre des journées citoyennes.

Témoins de ce dynamisme : deux commerçants nous ont rejoints et prennent plaisir à exercer leurs activités à Mariol.

Effectivement, nous avons accompagné notre boulanger afin qu'il puisse travailler dans les meilleures conditions mais nous pouvons également nous réjouir de l'ouverture de notre fleuriste qui réalise de belles compositions et dont les gerbes commémoratives représentent l'un des plus beaux exemples de son savoir faire. Ce bulletin est en toute logique dédié aux commerces et commerçants qui ont marqué l'histoire de notre petite cité jolie.

Prenez plaisir à le consulter et à l'utiliser tout au long de l'année. Il reflète la vie de notre commune qui, je l'espère, continue à être de plus en plus belle pour vous.

Vive Mariol Toujours !

Romain Dejean, Maire de Mariol

SOMMAIRE

Du nouveau dans les services	p.05	Nouveaux commerçants	p.20-21
Réalisations 2022-2023	p.06-07	Services publics communaux	p.22-23
Les finances communales	p.08	Associations	p.24-28
Économies réalisés / Projets à venir	p.09	Actions bénévoles	p.29
Bon à savoir	p.10-13	Calendrier des manifestations 2024.....	p.30
Services publics extérieurs.....	p.14	État civil 2022	p.31
C.C.A.S.	p.15	In memoriam	p.31
Commerces d'antan.....	p.16-19	Numéros utiles	p.36



DU NOUVEAU dans les services

LES AGENTS TECHNIQUES :

► L'entretien de notre commune est assuré par trois agents :

L'entretien sanitaire - Mickaëla Soumillard

Garantir la propreté de l'ensemble de nos bâtiments communaux

Exemple : nettoyage des sols, désinfection des salles de classe, etc.

L'entretien technique - Thierry Da-Ré et Thibaut Bourgougnon

Garantir la bonne tenue des biens communaux

Exemple : gestion des espaces verts, maintenance des équipements de voirie, interventions d'urgences, etc.

Thibaut Bourgougnon Nouvel adjoint technique



Le remplacement d'un agent d'entretien technique n'est pas une affaire facile quelque soit la commune lorsqu'elle est de dimension modeste.

Malgré l'arrivée de Thierry Da-Ré, il nous a fallu continuer à rechercher un agent compétent, autonome, efficace, disponible mais aussi et surtout apte à conduire rapidement les engins de la commune. Le but étant de remplacer Joël, en arrêt de travail depuis septembre 2021. Ce recrutement servira également à anticiper un probable départ en retraite de Thierry courant 2024.

Après plusieurs essais, nous avons reçu en fin d'année 2022 la candidature de Thibaut Bourgougnon. Ce jeune homme, né en 1995, a déjà été agent technique pour les communes de Chouigny et de Menat avant de travailler à Jardiland. Il s'est vite démarqué des autres candidats car il cochant la quasi-totalité des cases pour cet emploi dont un BEP,

un BAC Professionnel de production horticole, une formation CACES 8 lui permettant de conduire le tracteur de la commune et quelques compétences en bâtiment. Il a été embauché en CDD au service technique depuis le début du mois de mars 2023. Après quelques jours d'adaptation destinés à s'imprégner des limites, lieux-dits et le matériel de notre commune, il a apporté sa patte à l'entretien notamment dans l'aménagement des pareterres et dans le fleurissement.

Nous vous prions de lui réserver le meilleur accueil dans le respect de son travail.

LES AGENTS ADMINISTRATIFS :

► Les tâches de nos deux agents sont réparties selon deux domaines complémentaires :

Le service « administrés » - Catherine Rongère

Exécution des demandes

Exemple : réception et transmission des demandes d'urbanisme, rédaction des registres d'État-civil, tenue du bureau de poste, etc.

Le service « municipalité » - Virginie Chanier

Exécution des stratégies déterminées par les élus

Exemple : rédaction des délibérations et comptes-rendus des conseils municipaux, demandes de subventions, écriture des lignes budgétaires, etc.

Virginie Chanier Figure de proue de notre commune



Nos secrétaires sont expérimentées dans les domaines présentés ci-dessus et exerçaient leurs tâches de manière indifférenciée jusqu'à l'année dernière.

En effet, à la suite de la nomination de Virginie Chanier au poste de rédactrice, le secrétariat continue d'être remanié en tenant compte de ses diverses compétences afin d'optimiser l'efficacité de notre fonctionnement.

Virginie travaille depuis 2002 au service de sa commune. D'abord sur un poste partagé entre l'animation

et le secrétariat, puis à plein temps au sein du service administratif. Elle s'y est rapidement fait sa place de part ses compétences, sa volonté d'apprendre et sa bienveillance.

Ses qualités associées à la réussite de son concours ont conforté notre choix de positionner Virginie comme notre agent référent.

Nous ne pouvons que lui souhaiter de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions ; nous ne doutons pas qu'elle les exercera avec minutie et dévouement.

RÉALISATIONS

2022-2023



► Acquisition et travaux - Boulangerie

Coût : 200 349 €

Financements :

43 361 € - 21.65 % - État via DETR et Rénovation énergétique

45 372 € - 22.65 % - Conseil régional

60 105 € - 30.00 % - Conseil départemental

9 728 € - 4.85 % - Vichy communauté

41 783 € - 20.9 % - Commune de Mariol



► Atelier municipal - Acquisition

Coût : 60 000 €

Financements :

18 000 € - 30 % - Conseil départemental

21 000 € - 35 % - Vichy communauté

21 000 € - 35 % - Commune de Mariol

Remise aux normes à venir :

22 000 € subventionnés dans les mêmes proportions que l'acquisition



► Installation de panneaux de signalisation et de radars pédagogiques

Coût : 10 456 €

Financements :

2 958 € - 28 % - Conseil départemental

7 498 € - 72 % - Commune de Mariol



► Passerelles du bourg

Installation de mains courantes

Coût : 2 472 €

Financements :

632 € - 26% - Vichy communauté

1840 € - 74 % - Commune de Mariol



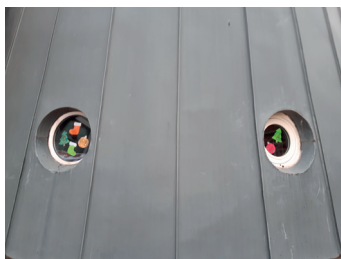
► Chemin de la croze - Travaux

Coût : 3 466 €

Financements :

1 609 € - 46% - Vichy communauté

1 857 € - 54 % - Commune de Mariol



► Tipi école - Remplacement et jointement des hublots

Coût : 6 156 + 1 435 = 7 591 €

Financements :

3 244 € - 43% - Vichy communauté

4 347 € - 57 % - Commune de Mariol



► Archives - Récolement et tri

Coût : 4 886 € - environ 2 mois de travail d'un agent de Vichy communauté

► PLU - Modification

Financement : 100 % des frais assumés par Vichy communauté



DOSSIER D'APPROBATION

PLU Mariol

Modification n°1

Prescrite par arrêté du Président de Vichy Communauté n°2023-02 en date du 19 janvier 2023.

Approuvée par délibération du conseil communautaire en date du 7 décembre 2023.

REGLEMENT ECRIT

► Déchetterie verte - Création

Coût : 42h agent + fluides + inauguration ≈ 800 €
Prêt pelle mécanique à titre gracieux

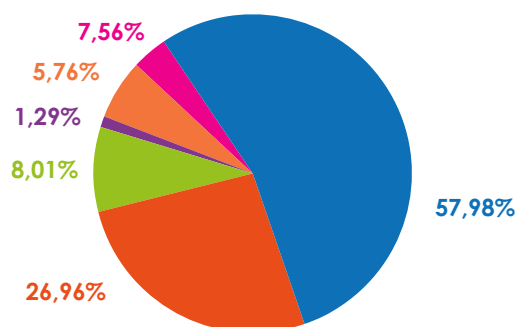
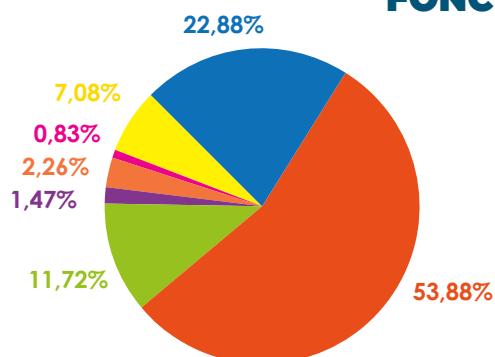




LES FINANCES Communales

Le **budget** d'une commune se compose de dépenses et de recettes ; celui-ci doit être équilibré.
C'est un acte juridique qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour l'année.
Il est voté par le conseil municipal et est consultable en Mairie.

FONCTIONNEMENT 2023



DÉPENSES :

Charges à caractère général	124 550,00 €
Charges de personnel	292 720,00 €
Autres charges de gestion courante	63 815,50 €
Charges financières	8 023,60 €
Dotations aux amortissements	12 292,62 €
Atténuations de produits	4 500,00 €
Virement à section d'investissement	38 550,52 €

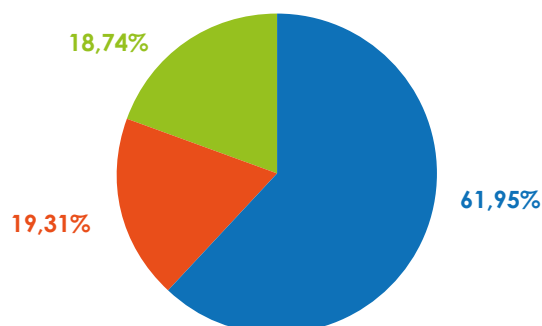
TOTAL : 544 452,24 €

RECETTES :

Impôts et taxes	291 794,00 €
Dotations et participations	135 670,00 €
Produits de services	40 300,00 €
Autres produits de gestion courante	6 502,00 €
Atténuations de charges	29 000,00 €
Résultats de fonctionnement reporté	41 186,24 €

TOTAL : 544 452,24 €

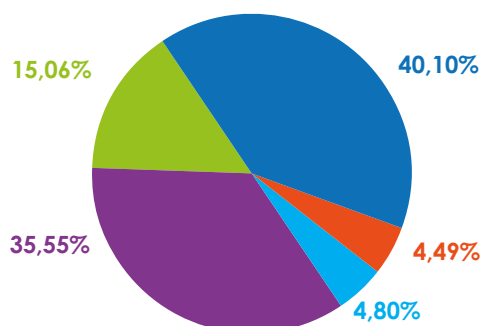
INVESTISSEMENT 2023



DÉPENSES :

Opérations d'équipement	158 588,14 €
Remboursement d'emprunt	47 960,33 €
Solde d'exécution reporté	49 434,28 €

TOTAL : 255 982,75 €



RECETTES :

Subventions	102 639,61 €
Opération d'ordre	11 500,00 €
Dotations aux amortissements	12 292,62 €
Emprunt	91 000,00 €
Virement à la section de fonctionnement	38 550,52 €

TOTAL : 255 982,75 €

BUDGET ANNEXE 2022 - « BOULANGERIE »

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	1 205,00 €
-----------------------------	------------

TOTAL : 1 800,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations et participations	1 205,00 €
-----------------------------	------------

TOTAL : 1 800,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Opérations d'équipement	64 000,37 €
Solde d'exécution reporté	19 450,01 €

TOTAL : 83 450,38 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	81 650,38 €
Affectation du résultat	1 800,00 €

TOTAL : 83 450,38 €



ÉCONOMIES

Réalisées

La gestion de notre budget constitue une tâche prioritaire qui nous impose de fonctionner avec prudence et d'investir dans la mesure de nos moyens. Cela passe notamment par notre volonté d'optimiser ces derniers.

► Atelier municipal - Acquisition et remise aux normes

Coût : 82 000 €
Financement : 53 300 € - Conseil départemental
+ Vichy communauté
Part communale : 28 700 €
Gain : 6 300 € / an – loyer

► Gestion des fluides - Fioul

Consommation 2022 : 18 393 €
2023 : 12 812 €
Différence : - 5 581 €
Gain réalisé grâce à la veille accrue des cours, l'optimisation du réglage des radiateurs sur tous les sites et l'arrêt de la chauffe de la salle de motricité.

► Éclairage public Renouvellement éclairage extérieur église

Renouvellement éclairage extérieur église
Coût : 6 955 €
Financement : 5 564 € - SDE03 + Département Allier
Part communale : 1 391 €
**Amélioration de la mise en valeur de notre église
+ retour sur investissement estimé de 70 € / an**



PROJETS

Avenir

► Rénovation énergétique des bâtiments communaux – changement de mode de chauffage

La rénovation de nos bâtiments publics devient cruciale dans cette période où l'inflation est galopante et où le prix du fioul pèse 19 000 € des dépenses budgétées en 2023.

Comme l'énergie la moins chère est celle que nous ne dépensons pas, dès les débuts de notre mandat, nous avons étudié la possibilité de rénover notre mairie et notre salle polyvalente. Les retours attendus atteignent entre 38 et 72 % d'économies selon les projections.

À cela, il convient d'ajouter les changements successifs de nos chaudières qui ont fait leur temps et que nous ne pourrions remplacer si ces dernières tombent en panne demain.

3 solutions sont en cours de réflexion : l'aménagement d'une centrale biomasse, photovoltaïque ou géothermique.

► École - Maison Léon Bordas - Remplacement des éclairages néons par des blocs LED

Dans le même contexte, nous avons encore du retard concernant l'éclairage des bâtiments publics qui représentait 12 500 € de notre budget en 2023.

Nos blocs néons deviennent obsolètes et même dangereux car à longue utilisation les grilles de protection risquent de tomber. Face à ces problématiques, nous allons les remplacer par des blocs LED qui nous permettront de réaliser des économies de fonctionnement et d'atténuer les risques précédemment évoqués

► Parc de la salle polyvalente - Aménagement et création d'un « city park »

Afin de répondre aux besoins de nos jeunes et surtout la tranche des 9-18 ans qui ne disposent d'aucun aménagement pour se rassembler, nous sommes en train d'acquiescer et avons déjà fait l'acquisition de plusieurs parcelles situées dans le fond du parc de la salle polyvalente.

Le but sera d'aménager un city park : un lieu consacré aux sports tels le basket-ball et le football.

BON À SAVOIR

l'actu de votre village !

► Plan Local d'Urbanisme ou PLU - 1^{ère} modification

Dès notre élection, nous avons détecté des anomalies concernant la réglementation de notre PLU.

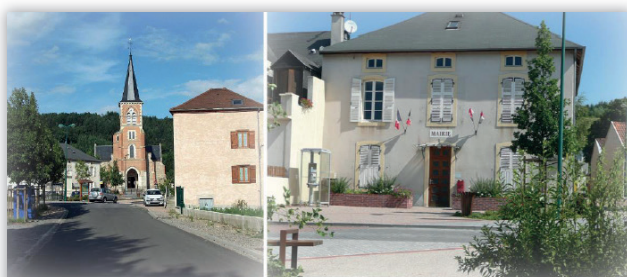
En effet, il n'était notamment plus possible de construire sa maison à plus de 5 mètres de la chaussée et de réaliser des extensions ou annexes sur des parcelles où des maisons étaient déjà construites. De même, nous ne pouvions pas non plus aménager le parc situé derrière notre salle polyvalente pour nos jeunes.

Il devenait donc nécessaire, après une phase d'observation, d'améliorer son application en modifiant sa réglementation. Ce travail a été réalisé par les agents du service urbanisme de Vichy communauté et a été intégralement pris en charge par notre intercommunalité.

Il a consisté à étudier en concertation avec les élus les points à modifier, à réaliser un règlement global en phase avec les dispositions de l'autorité environnementale de l'État et à entreprendre une enquête publique afin de s'assurer que rien n'a été oublié.

Cette modification a été votée à l'unanimité au conseil communautaire du 7 décembre 2023 et est entrée en vigueur depuis le 22 décembre, date d'exécution de la dernière mesure de publicité.

Même si nous n'avons pas pu avoir d'influence sur la répartition de nos zones constructibles, cette réalisation constitue une bouchée d'oxygène pour le développement de notre commune avant l'application de la Zéro Artificialisation Nette ou ZAN qui va considérablement impacter nos règles d'urbanisme.



DOSSIER D'APPROBATION

PLU Mariol

Modification n°1

Prescrite par arrêté du Président de Vichy Communauté n°2023-02 en date du 19 janvier 2023.

Approuvée par délibération du conseil communautaire en date du 7 décembre 2023.

RÈGLEMENT ÉCRIT



La Zéro Artificialisation Nette ou 90% de surfaces constructibles en moins à Mariol ?

Chaque année, 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été urbanisés en moyenne en France lors de la dernière décennie, soit près de 5 terrains de football par heure. 63 % de ces surfaces ont été consommés à destination de l'habitat, 23 % pour des activités économiques, 7 % pour des infrastructures routières, 1 % pour des infrastructures ferroviaires et le reste à destination mixte.

Afin de lutter contre cette consommation des terres, la France s'est fixée, dans le cadre de la loi Climat et résilience, l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers ou ENAF dans les sept prochaines années, d'ici à 2031.

Dans le cadre de la territorialisation des objectifs de sobriété foncière, une commune ne peut être privée d'une surface minimale de consommation d'ENAF dès lors qu'elle est couverte par un document d'urbanisme prescrit par une première délibération du conseil municipal ou communautaire votée, arrêtée ou approuvée avant le 22 août 2026. Pour la décennie 2021-2031, cette garantie communale est d'au moins un hectare.

Cette garantie communale constitue moins « un droit à consommer » qu'une possibilité offerte aux communes dont elles peuvent se saisir ou pas. Elle peut être mutualisée au niveau intercommunal à la demande des communes. Le bénéfice de la garantie communale n'exonère pas du respect ni des dispositions du code de l'urbanisme, ni des servitudes ou périmètres de protection environnementale, agricole ou forestière en vigueur telles que les zones agricoles protégées, réserves biologiques, etc. La garantie ne peut notamment pas être opposée à la mise en œuvre et au respect du Règlement National d'Urbanisme ou RNU.

Nous vous incitons donc à réaliser vos projets rapidement car la prochaine équipe municipale aura l'obligation d'appliquer ces prérogatives et de préparer l'élaboration d'un nouveau PLU d'ici le **22 août 2026**. En effet, si l'État n'attribue plus qu'un hectare de surfaces constructibles à notre commune, **nous risquons de perdre près de 90% de nos zones constructibles.**

Pour plus de renseignements :

https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%2027nov23_VF.pdf

► Bec de Dore - Projet de Réserve Naturelle Nationale ou RNN

Une réserve naturelle nationale est un outil de protection à long terme d'espaces, d'espèces et d'objets géologiques rares ou caractéristiques, ainsi que de milieux naturels fonctionnels et représentatifs de la diversité biologique en France. Les sites sont gérés par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire. Ils sont soustraits à toutes interventions artificielles susceptibles de les dégrader mais peuvent faire l'objet de mesures de réhabilitation écologique ou de gestion en fonction des objectifs de conservation.

Aujourd'hui seulement 3.04% du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie de ce type de protection avec de grandes disparités entre l'Est et l'ouest. En effet, notre cher bourbonnais n'en possède que 0.79%.

L'État, face à cet enjeu, a pour objectif de protéger au moins 30% du territoire national dont un tiers sous ce type de protection considérée comme forte soit 10%.

L'Allier, et plus particulièrement le site du « bec de dore », est remarquable par sa diversité biologique. En effet, 19 espèces d'animaux et 40 types de végétaux ont été recensés entre le pont de la déviation de Vichy à Saint-Yorre et la commune de Luzillat. Ils représentent un fort enjeu dans la zone projetée. Les services de l'État ont donc élaboré un projet sur cette zone d'intérêt majeur. Mariol possède un intérêt environnemental de premier ordre

dans notre département car plus de 50% de la surface de notre commune bénéficie déjà d'une protection au titre de Natura 2000. Ces derniers sont composés des « contreforts de la montagne bourbonnaise » et du « val d'allier ».

1010 hectares ont été évalués dans ce périmètre, 215 hectares de notre commune sont concernés soit 21.3% de la surface globale.

Dans ce cadre, nous avons accueilli avec plaisir les sous-préfètes de Vichy et de Thiers, le président de l'intercommunalité « Plaine-Limagne », le vice-président de l'intercommunalité « Thiers Dore et Montagne », les maires et élus des communes concernées et les techniciens des services de l'État, DDT, LPO, département, Vichy communauté à l'occasion de la première concertation sur le projet.

Cette réunion fut l'occasion de discuter des enjeux concernant ce bel espace que représente l'Allier et des moyens de protection adéquats. En effet, sa fréquentation est souvent irrégulière et les dépôts sauvages entachent la beauté de ce site remarquable.

La prochaine étape de concertation consistera à rassembler les élus et l'ensemble des utilisateurs de la rivière, dont les agriculteurs, forestiers, pêcheurs et chasseurs dans 7 groupes de travail animés par la DREAL Auvergne en charge du projet.



► Entre le Pré-charmé et Château Gaillard - Enrochement du ruisseau

Depuis plusieurs années, à la sortie du passage busé sous la route de Busset à proximité du Pré Charmé, le petit ruisseau avait fortement érodé ses berges risquant de déstabiliser la route et les arbres autour.

Afin de palier à ce risque, un aménagement de consolidation s'est avéré nécessaire et la technique dite de génie mixte mêlant minéral et végétal est apparue comme la plus adaptée. L'entreprise STE de Cournon a été retenue et les travaux ont débuté en juin.

Après débroussaillage du site, les travaux ont consisté à la mise en place d'enrochements en pied de berges sur 3 m de long en rive droite et 16 m de long en rive gauche le long de la route. Ces enrochements ont été nappés de terre puis recouverts d'un géotextile biodégradable en fibres de coco. Un ensemencement et des boutures de saules arbustifs sont venus finaliser l'aménagement afin que leurs systèmes racinaires maintiennent durablement les berges tout en créant un corridor végétal favorable à la biodiversité.

Coût des travaux à la charge de Vichy communauté : 6 576 € HT
Financements : 3 288 € - 50% de l'Agence de l'eau Loire Bretagne





► Plateforme verte

Depuis son inauguration, le 14 mai 2023, les mariolais peuvent disposer d'une plateforme verte, sur le site de la maison blanche, à proximité de la station d'épuration. Celle-ci leur permet de déposer leurs déchets verts à l'exclusion de tout autre déchet.

Nous avons opté pour des conditions d'accès un peu contraignantes au début, limitant notamment l'accès à une seule personne responsable à la fois, mais nécessaires pour éviter les mauvais comportements.

En effet, nous avons voulu réserver cette plateforme aux mariolais, mais aussi assurer au maximum le tri des déchets verts en les transformant en compost ou broyat.

Nous demandons donc, avant la 1^{ère} utilisation, de :

- prendre connaissance et signer la convention d'utilisation

- fournir :

- une attestation de domicile
- une attestation d'assurance responsabilité civile
- un chèque de caution de 50€

- participer à une présentation des lieux et notamment des différentes zones de stockage et de leurs conditions d'utilisation

Une fois ces modalités de la 1^{ère} utilisation effectuées, la réservation peut être réalisée simplement auprès de la mairie, par téléphone ou directement, avec une simple signature lors de la prise et de la remise de la clé d'accès à la plateforme.



► Bouturo'troc

Pour sa troisième édition, le bouturo'troc change de formule ! Cet évènement destiné à échanger des plants potagers, des graines et tout ce qui a trait au jardin se déroule, depuis sa création, en deux temps aux alentours des Saints de glace.



La nouveauté de cette année est de conserver cette fréquence mais en décalant l'un de ces évènements à l'automne, pour la Sainte Catherine. Cela vous permettra de transplanter des arbres fruitiers qui auront le temps de s'enraciner durant l'hiver. Ces échanges sont gratuits et ouverts à toutes et tous !

Rendez-vous 2024 :
Dimanche 12 mai
Dimanche 24 novembre

► Élections européennes - 9 juin

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024.

81 députés européens français seront élus ; deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti.

En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de la mairie.



► Bassin de rétention Les plans

Afin de limiter l'effet des eaux de ruissellement qui ont notamment causé l'inondation de 2007, Vichy communauté a décidé d'agrandir le bassin de rétention situé aux plans. Ce projet a également permis d'implanter une noue destinée à ralentir l'eau en cas d'écoulement important.

Coût des travaux à la charge de Vichy communauté : 20 800€ HT





► Passage du pont du petit chassagne

Le « pont du petit Chassagne » présente depuis plusieurs années de fortes dégradations qui affectent sa résistance ; son passage a d'ailleurs été limité à 3,5 tonnes. Aujourd'hui, à la suite au rapport d'inspection mené par la CEREMA, nous avons décidé de sécuriser les parties les plus affectées afin de prévenir un éventuel accident. Selon cet organisme :

« Les désordres constatés les plus importants sont localisés principalement aux extrémités de l'ouvrage donc hors des voies de circulation à l'exception de la zone d'absence de pierres mesurant 3,5m de largeur qui elle semble se trouver au droit de la voie Puy-de-Dôme -> Allier actuellement en place. On préconise donc de réduire la largeur de la chaussée à seulement celle de la voie Allier -> Puy-de-Dôme au droit de l'ouvrage par la mise en place de balises routières et d'une circulation alternée avec le sens Allier -> Puy-de-Dôme prioritaire. »

Cette recommandation a été suivie dans l'attente d'avoir suffisamment de moyens pour remplacer le pont actuel par un « pont cadre ».



► Réunions publiques

Prévention cambriolage et participation citoyenne.



À la suite de la vague de cambriolages qui se sont déroulés au début de l'année 2022, nous avons organisé avec les services de la gendarmerie une réunion de prévention. Cela fut également l'occasion de présenter le dispositif « participation citoyenne » qui permet dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Une classe en danger



Les effectifs de notre école sont en baisse constante depuis de nombreuses années. Nos effectifs atteignent aujourd'hui 45 élèves et sont estimés à 42 l'année prochaine pour 3 classes. Dans ce contexte, nous avons été cités l'année dernière parmi les communes qui devaient perdre une classe. Par la concertation et de bonnes relations entretenues avec l'éducation nationale nous avons réussi à la préserver.

Compte-tenu des effectifs, il est fort probable que la sauvegarde de notre classe soit de nouveau une problématique pour l'année prochaine. Nous avons donc organisé une réunion avec les parents le 18 mars afin de trouver des pistes qui nous permettrait de la conserver. La majeure partie des engagements de la commune ont été respectés pour attirer des nouvelles familles : la finalisation de notre PLU et la mise en place d'une taxe sur les logements vacants en représentent les meilleurs exemples. Nous travaillons encore sur le rafraîchissement de notre site internet et la mise en place de la cantine à 1€ en lien avec les services de l'état et la labellisation de notre garderie.

► Bio-déchets

Vers le tri des bio-déchets pour tous, particuliers comme professionnels !

La loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire ou AGECE a en effet fixé au 1^{er} janvier 2024 l'obligation, pour les collectivités, de proposer des solutions de tri à la source des bio-déchets pour tous, quelque soit les quantités produites. L'une des solutions les plus simples est le compostage, sous toutes ses formes.

La campagne estivale de distribution de composteurs est terminée.

Nous vous tiendrons informés d'éventuelles nouvelles modalités de distribution pour 2024.



► Sécurité routière

À la suite des comptages et mesures de vitesse qui ont été opérés par l'UTT entre les 1er et 7 juin 2021, il a été avéré que nous roulions tous trop vite.

Afin de faire respecter les limitations, des radars pédagogiques ont été installés au niveau de l'aire de jeu du bourg et à l'entrée de Mariol sur la route de Saint-Yorre. Ces derniers sont mobiles et ils seront déplacés sur des fréquences de 6 mois à un an.

Malgré l'installation de ces dispositifs, nous comptons évidemment sur votre civisme, il en va de la santé de vos concitoyens.





SERVICES

Publics extérieurs

► Bourbon'Net

Le bus numérique vous accompagne pour faciliter vos démarches administratives et vous familiariser avec les outils numériques. L'accès à la Bourbon'Net est entièrement gratuit et ouvert à tous.

Un grand nombre de démarches administratives se font en ligne, être «déconnecté» est un véritable handicap.

L'accompagnement aux démarches en ligne

• Pour se soigner (ouverture du dossier médical partagé, suivi des remboursements de soins, etc.)

• Pour se former et trouver un emploi (recherche d'activité et de formation, réponse à une offre d'emploi, navigation sur le site internet de France travail, publication du CV en ligne, etc.)

• Pour le suivi de ses droits (allocation personnalisée d'autonomie, prestations de compensation du handicap, allocation logement, prime d'activité, revenu de solidarité active, etc.)

• Pour faire face à un litige (saisie du Défenseur des droits, contact des associations de défense des

consommateurs, de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, navigation sur le site www.justice.fr, etc.)

• Pour gérer son budget (déclaration d'impôt, calculateur de budget, etc.)

• Pour gérer ses dossiers administratifs (changement d'adresse, pré-demande de carte d'identité ou de passeport, demande de carte-grise et de permis de conduire, nombre de points sur son permis de conduire, inscription sur les listes électorales, etc.).

• Pour améliorer son logement (navigation sur le site de l'agence national d'amélioration de l'habitat)

• Pour créer et utiliser son compte en ligne (AMELI, CAF, CARSAT, MSA, France travail, France Connect, etc.)

Un bouquet de services gratuit

• **Un équipement numérique en libre accès**
Internet, Wifi, tablette, imprimante 3D, etc.

• **Un accompagnement numérique**
Identification des difficultés du public sur le numérique, aides aux démarches en ligne, ateliers numériques par niveau et/ou thématique, initiation à l'impression 3D, etc.



• Un relais de services

Information des services numériques près de chez soi (espaces numériques, permanences, aidants numériques de proximité, utiles, etc.), information culturelle et touristique (agenda, expositions, temps forts, etc.), présentation de la bibliothèque digitale (offre en ligne).

• Un espace d'accueil et de promotion des initiatives locales

Écoute et orientation vers les acteurs de proximité, prise de rendez-vous, programmation co-construite avec les partenaires locaux (collectivités, associations, entreprises, etc.).

Prochaine intervention à Mariol :

Vendredi 15 mars

► La maison France Services

La maison de services au public est un équipement de proximité pour accompagner les habitants éloignés du cœur d'agglomération, dans leurs démarches de la vie quotidienne avec les différentes administrations grâce à la présence d'animateurs formés, lors de permanences ou en visioconférence.

France services, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau de structures labellisés « France services » se compose de plus de 2500 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique à moins de 20 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique Ce service est totalement gratuit.

Depuis juillet 2022, un espace France services a ouvert sur la commune de Saint-Yorre

Horaires :

Lundi : 9h à 12h30 et 15h30 à 18h30

Mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h

Mercredi : 9h à 14h

Jeudi : 9h à 12h30

Vendredi : 9h à 12h

Adresse :

12 rue Jacques Dupuy

03270 Saint-Yorre

Contact : 04 43 03 81 71





C.C.A.S.

Une aide aux personnes âgées. mais pas que...

Réunions plénières en 2023 :
23 mars, 7 avril, 4 juillet et 17 novembre

• **Des remaniements**

Frédéric Girodeau et Vianney Roudillon ont rejoint l'équipe le 17 novembre en remplacement de Jean-Michel Rousseau qui nous a quitté et du vice-président Jacques Perdriaux, reparti sur ses terres natales.

Merci à eux pour leur investissement. Emmanuelle Chevalier a été élue au poste de vice-présidente et Catherine Dalloz au poste de vice-présidente adjointe suite à la nouvelle réglementation.

Au cœur des solidarités

Le soutien aux personnes âgées

Le plan canicule mis en œuvre a permis de prendre soin des personnes isolées et fragiles. Au-delà de sa valeur symbolique, la distribution de bouteilles d'eau a été appréciée.

Aide pratique : pour les personnes en difficulté, il est possible de faire appel à la commune pour éliminer les déchets de jardin vers la plateforme verte.

Pour les jeunes

Le principe d'une aide pour le voyage scolaire 2023 de l'école de Mariol a été voté. Aucune demande n'est parvenue.

L'aide sociale

À la suite de la forte augmentation du tarif de la cantine, une demande d'aide a pu être examinée favorablement.

La guinguette du 14 juillet

Organisée pour réunir celles et ceux qui n'étaient pas en vacances à cette période, mais aussi pour optimiser le budget du CCAS, la désormais traditionnelle Guinguette a connu un vif succès avec l'aide précieuse de notre riche tissu associatif.

Nouvelles conditions d'attributions



Les conditions d'attributions des repas et des colis a changé par une décision unanime des membres du CCAS :

- L'inflation générale des prix et notamment de l'énergie, a impacté fortement le budget de fonctionnement de la commune. La participation du CCAS à la régulation des dépenses rend inévitable une diminution de la subvention de la commune au CCAS.

- L'arrivée de la génération « mamy et papy-boom » génère une augmentation conséquente du nombre de bénéficiaires potentiels soit environ 180 personnes.

- Ces évolutions associées n'ont malheureusement pas permis de conserver les mêmes critères d'inscription que les années précédentes.

Il a fallu choisir : pas facile ! Certains se sont sentis laissés au bord du chemin, nous comprenons leur déception mais nous espérons que cet éclairage leur permettra de mieux comprendre cette nécessaire évolution.

Pour être bénéficiaire, il faut avoir 70 ans pour une personne vivant seule et 75 ans pour les couples.

Le repas des aînés du 9 décembre

L'ambiance a été chaleureuse comme toujours, animée avec son talent habituel par l'équipe de Noël Mayet et par les décorations réalisées par des membres du CCAS toujours aussi motivés. Le repas proposé par le Père David a satisfait les papilles de tous.

La distribution des colis

Elle a été réalisée le 23 décembre par l'équipe du CCAS auprès d'une quarantaine de bénéficiaires, soit à leur domicile, soit en maison de retraite.

Le CCAS en 2024

Il souhaite :

- affirmer son rôle en tant qu'acteur local agissant pour la prévention des risques de santé au quotidien,
- développer un partenariat avec les intervenants de proximité impliqués.

► Le bus Mobil'Santé à Mariol

Un bus entièrement équipé, pour aller là où les médecins ne sont plus, c'est l'objectif du bus Mobil-Santé qui est rattaché au CCAS de Vichy et a été inauguré en avril 2023. L'équipe associe professionnels de santé et professionnels du social. Un appel a été lancé début janvier pour connaître le calendrier des passages du bus en 2024.



► Un projet autour de l'accident vasculaire cérébral ou AVC

En coopération avec le Mobil'Santé

- L'AVC est :
 - la 1^{ère} cause de handicap acquis de l'adulte,
 - la 2^{ème} cause de déclin cognitif (démence) après la maladie d'Alzheimer,
 - la 3^{ème} cause de mortalité en France (1^{ère} chez la femme).

Pour prolonger efficacement la dynamique des progrès qui a marqué la prise en charge initiale de l'AVC ces quinze dernières années, la prévention en santé au quotidien peut être illustrée au travers de cette affection : le nombre d'AVC par an augmente, le nombre de survivants augmente et la durée de survie augmente. A distance de l'épisode initial, les patients (âge moyen : 73 ans) et leur entourage sont confrontés à domicile à des difficultés très variables d'une personne à l'autre dans la vie de tous les jours. Les situations sont souvent compliquées.

La prévention tient une place essentielle dans la gestion de cette affection si fréquente : il faut bien sûr éviter la survenue de l'AVC, mais aussi en limiter les conséquences quand il s'est produit. Il existe de très nombreuses possibilités qu'il est important de connaître pour agir au mieux et permettre une qualité de vie la meilleure possible.





COMMERCE

d'antan

Voici une présentation de notre village au cours du siècle écoulé. Il s'agit de restituer un aspect de la vie rurale, aujourd'hui disparu. Cette liste nécessairement imparfaite reste susceptible de corrections ou d'ajouts. L'intérêt est de permettre peut-être, à nous actuels mariolais, de mieux regarder, mieux comprendre, mieux s'approprier notre environnement.

Une possible réflexion, pour connaître « l'avant » et réfléchir à la nature du patrimoine que nous allons retransmettre en regard de notre présence passagère.

Tous ces gens de labeur, ces travailleurs indépendants, hommes et femmes, portent une partie de l'histoire de notre village.

Aujourd'hui, peu présents dans la lumière de l'actualité et de notre

inconscient culturel, ils sont un liant humain, social, économique de notre pays. Une tranche de la population active qui assume l'angoisse du carnet de commande vide ou la pression d'une charge de travail bien au-delà de 7 heures par jour et parfois 6 à 7 jours par semaine.

À travers cet inventaire imparfait du siècle passé, tous ne sont pas cités. Nous pouvons avoir un regard plus attentif à l'égard de ceux qui, à côté de nous, œuvrent parfois de façon anonyme dans notre village.

Un travail de recherche, d'autant plus basé sur la mémoire, nécessite des compléments. Nous sommes évidemment ouvert à toute information qui nous permettrait d'améliorer ce document.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participées à cet exercice mémoriel et qui nous ont apporté des photographies et documents hérités

de leurs aïeux qui ont vécu ce visage commerçant de Mariol.

Merci particulièrement à Yves Bartholomé, Nicole Bernard, Josette Channet, Geneviève Da-Maia née Dacher, Alain Godignon, Alain Guillaumont, Maurice et Noël Foucaud, Brigitte Guillon, Jean Léger, Isabelle Lorut, Marie-Christine Marsoni, Simone Mercier, pour leur contribution.



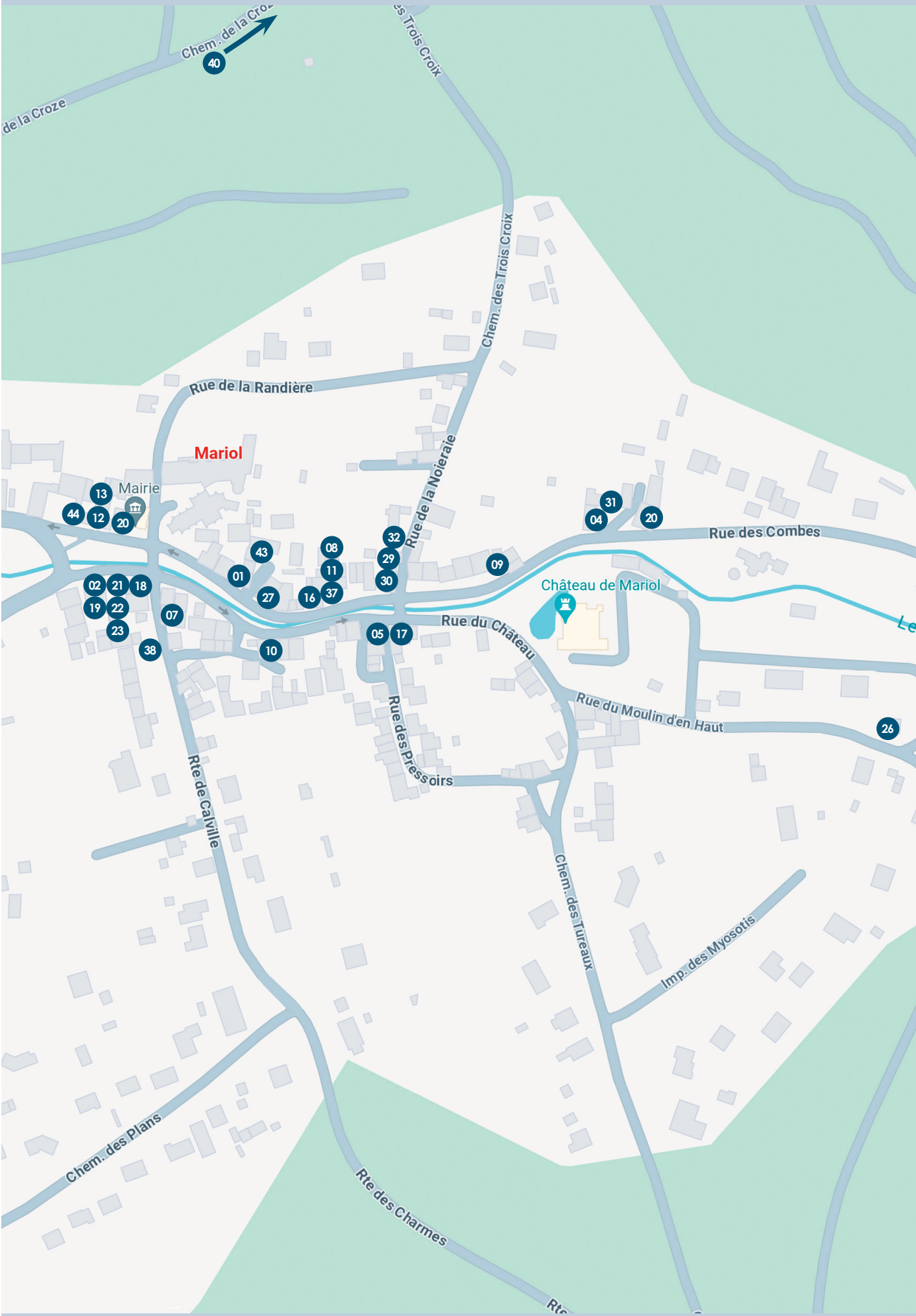
37 Sabotiers Buissonnière
17, rive droite du Darot

Liste non exhaustive des commerçants et artisans du siècle dernier

01	Boulangier	Bonnet Bargheon puis son fils, Yvon Bargheon puis Gomard et Mouchonnière	5 rive droite du Darot
02	Boucher-charcutier	Émile Vincent Brayard	5 rue des Chapelles
03	Abattoir	Émile Vincent Brayard	22 chemin de la Corre
04	Charron-forgeron-menuisier pour réalisation cercueils	Jules Cartailier	1 place Grellet
05	Charron-forgeron	Louis Cotte - père de S. Delorme (épicière)	2 rue des Pressoirs
06	Maréchal-ferrant	Simon Guillaumont	12 route de Busset
07	Café-bar	Jean-Baptiste et Marthe Carton, Pierre Bécaud et son épouse Carton, leur gendre Marcel Gentil et son épouse Andrée	1 route de Calville
07	Hôtel-Restaurant L'hôtel des touristes Inscrit au guide michelin et logis de France	Marcel et Andrée Gentil	1 route de Calville
08	Café-bar Au bon vin de pays	Compagnat puis Marius et Fernande Gamet	17 rive droite du Darot
09	Café-bar-dansing Chez la tata	Propriétaire inconnu	11 rue des Combes
10	Café-bar - Origine du bar Le darot jusqu'au déménagement en 1978	Fournier-Poncet puis M. et Mme Cellier, Mme Vivier, Marthe Godignon et Annie Basset petite fille Poncet	1 impasse des capucines angle rive gauche du Darot
11	Coiffeur	Marius Gamet	17 rive droite du Darot
12	Coiffeur	Marthe Léger	6 rue des Fontaines
13	Transport - bus-taxi-relais de cheveaux	Gilbert Léger	6 rue des Fontaines

14	Transport - BTP	Jean Mercier	22 chemin de la Corre
15	Transport marchandises	Jacques Fournier beau fils de l'acteur J. Gabin	Chez Ferré - RD906
16	Épicerie	Alphonsine Buissonnière	15 rive droite du Darot
17	Épicerie-tabac-relais téléphonique	Cotte puis sa fille S. Delorme	1 rue des Pressoirs
18	Épiceries Produits de Jeanette Le familistère et Renée Rabouteau : Familistère	Carré, Élisabeth Fradin : Produits Jeannette M ^{me} Diot, M ^{me} Motte ► M ^{me} Mouchonnière ► Renée Rabouteau	2 route de Calville
18	Dentiste	Exploitant inconnu	2 route de Calville
18	Électroménager	Gérard Pinier	2 route de Calville
19	Épicerie « Casino »	Clémentine Vignaud épouse Roche puis Denise Berger épouse Leroux	5 rue des Chapelles
20	Buraliste torréfacteur	Annet et Delphine Sève	4 rue des fontaines puis 15 rue des Combes
21	Mercerie-chapellerie	Agathe Ferrier	3 rue des Chapelles
22	Tailleur	Montagner	3 rue des Chapelles
23	Négociant bois	Jean-Baptiste Fradin	3 rue des Chapelles
24	Maçon	Claude James - beau-père de F.Garmy menuisier	24 rue des Fontaines
25	Maçon	Ménétrier - ancien salarié de C.James	6 route de Saint Yorre
26	Meunier	Chabert	7 rue du Moulin d'en Haut
27	Tonnellier - actuel bar Le darot	Gamet puis Fleurien dit Florian Ossedat	7 rive droite du Darot
28	Marchand de vin	Piotte	5 route de Busset
29	Marchand de vin et spiritueux	Exploitant inconnu	3 rue de la Noieraie
30	Couturière	Philomène Corre	1 rue de la Noieraie
31	Couturière - confection édredon et couvre-pied	Marie-Louise Cartailleur	1 place Grellet
32	Corsetière	Tresse	5 rue de la Noieraie
33	Scierie	Victor Gamet Claude Fradin	2 rue des 4 chemins puis Petit Chassagne en 1948
34	Scierie	Fernand Basmaison	La Balaie - RD906
35	Station service	Odile et Robert Poulain	2 rue des 4 chemins
36	Sablière	Robert Poulain	La Vaure - RD43
37	Sabotier	Gilbert Buissonnière	15 rive droite du Darot
38	Sabotier	Pierre Bécaud - beau-père de M. Gentil	8 route de Calville
39	Menuisier	François Garmy	24 rue des Fontaines
40	Fabriquant de tuiles, carrelage, drains	Mary Bargheon dont la famille a contribué à la réalisation de l'église paroissiale	1 chemin des Bruyères
41	Vente et réparation de cycles serrurier-électricien	Gervais Mazellier	3 route de Busset
42	Relais poste de chevaux	Propriétaire inconnu puis demeure de Roger Dassaud - maire et petit-fils de Blaise Morel	19 route de la Maison Blanche
43	Atelier mécanique générale	Lucien Allion	1 place de la Boulangerie
44	Commerce non déterminée éventuelle boucherie	Exploitant inconnu	8 rue des Fontaines
	Barbier	Compagnat	Non localisé
	Charron-forgeron	Battier	Non localisé
	Maçon	Depeux	Non localisé
	Matelassier	Morin	Non localisé







BIENVENUE À NOS *nouveaux commerçants*

Cette année 2023 a été marquée par l'arrivée de deux nouveaux commerçants. « Le fournil de Thierry » dans le cadre d'un projet communal et « À la conquête des fleurs » par une initiative privée. Nous les accueillons évidemment avec le plus grand plaisir et leur souhaitons une pleine réussite.

► Le fournil de Thierry

Tout a commencé lors de notre campagne. Nous étions frais, avec nos idéaux, notre bonne volonté et la certitude de proposer un programme qui rendrait à notre village sa joie de vivre et son dynamisme.



Dynamisme, cohésion et solidarité, voici les 3 mots qui ont constitué notre engagement. Alors une fois élus, lorsque Thierry, notre boulanger, nous a demandé une rencontre afin de relancer une activité qui a toujours fonctionné dans notre petite cité jolie, nous nous sommes lancés dans ce projet avec une détermination sans faille.

En effet, nous savons combien le métier de boulanger est difficile, c'est un travail laborieux qui s'exerce de nuit sur une amplitude horaire élevée : 10 à 12 h par jour sans compter les livraisons.

Les boulangers remplissent donc, au-delà de leur métier, une vocation. Tout le mérite revient donc aux jeunes et moins jeunes qui s'engagent dans ce bel artisanat qui constitue la vitrine du savoir faire à la française. Thierry, par la qualité de son travail, remplit cette tâche de manière exemplaire.

Côté élus, d'autant plus sans aucune expérience, accomplir un tel projet a été un travail laborieux et sans

relâche. Nous savons tous que les procédures sont contraignantes et fastidieuses. Celles-ci ont duré un an entre l'acquisition des murs le 28 janvier 2021 et l'ouverture du chantier en avril 2022. Une année de chantier supplémentaire a été nécessaire pour réaliser l'intégralité des travaux. Notre temps n'a tout de même pas été perdu car, avant la phase opérationnelle, une équipe soudée et fort sympathique a réalisé toute la phase de dépose et la réalisation du plancher du fournil. Notre cher Thierry, aidé de sa compagne Cathy, de ses frères et de ses amis ont accompli cette tâche de manière consciencieuse. Ils ont tombé plafonds, cloisons et même l'immense cheminée du fournil sans impaires.

Nous n'avons pas commencé par le projet le plus facile de part la technicité que nécessite la remise aux normes de cette activité. En effet, nous avons dû prévoir un ampérage beaucoup plus élevé qu'une maison traditionnelle et un système anti-incendie rigoureux.



Comme dans tout dossier, nous avons dû réaliser un appel d'offres dans le but de trouver un architecte, puis, une fois le maître d'œuvre trouvé, réaliser celui destiné aux artisans en n'oubliant rien grâce au DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) qui nous a bien occupé. Nous avons également éprouvé des difficultés à trouver tous nos artisans d'un coup : cela nous a donc obligé à relancer la procédure pour quelques lots. Une fois toutes les entreprises sélectionnées nous avons pu débiter le chantier.

Nous nous réjouissons d'avoir réussi à faire travailler nos artisans mariolais Séronde et Jouffre malgré des dossiers de réponse toujours plus complexes. Les autres ne sont pas si éloignées : Kolasinski est basée à Saint-Yorre, Berne et BM finitions à Cusset, MCA à Thiers, Neumann architecte à Riom. **Nous avons donc redistribué les 160 000 € d'enveloppe de travaux budgétisés dans notre localité.** Ces entreprises ont travaillé au

rythme des réunions de chantier hebdomadaires accompagnées de Manon, du cabinet Neuman, qui a fait preuve de bienveillance, d'un professionnalisme remarquable et d'esprit pratique.

Nous avons d'autant plus apprécié nos échanges avec notre maître d'œuvre lorsqu'après un peu plus d'un an de chantier le cabinet Neumann nous a annoncé que nous n'avions pas besoin de faire passer de commission de sécurité pour ouvrir cet ERP de catégorie 5. Une dernière bonne nouvelle qui nous a permis de répondre à la question fatidique : « Alors ! Elle ouvre quand cette boulangerie ?! ».

Nous avons enfin une date et nous répondions fièrement : « le 23 mai ! ». Après quelques dernières démarches : délégation d'une partie de la compétence « aides aux commerçants » et la signature du bail, Thierry à enfin pu ouvrir après nous avoir gâtés de pains gratuits quelques jours plus tôt. Puis, afin de légitimer ce beau projet, vous avez été nombreux, élus, citoyens à être présents pour l'inauguration le dimanche 17 septembre : cela témoigne d'autant plus de l'importance que ces commerces représentent pour des communes comme les nôtres. La portée des subventions constituent également un marqueur important de ce propos. Effectivement, nous sommes arrivés aux fameux 80 % qui marquent la limite qu'aucune

commune ne peut dépasser pour le financement de ce genre de projet. Toutes les collectivités territoriales : État, région, département, intercommunalité, nous ont apporté leur soutien et nous les en remercions car, compte tenu de l'état de nos finances, nous n'y serions jamais arrivés sans leur concours. De plus, toutes les délibérations concernant le rachat et la réhabilitation de notre boulangerie ont été votées à l'unanimité.

Cela témoigne de l'implication de l'ensemble des élus dans ce projet. En outre, nous saluons l'implication de nos agents et de tous ceux qui nous ont aidés de l'élaboration des dossiers de subvention à la signature du bail.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que cette opération est un franc succès car, au-delà des limites de notre commune, nous fournissons pain, bouchées à la reine et pâtisseries à nos voisins majoritairement rissois, bussetois, et chaulards qui bénéficient en prime du sourire de Muriel : une vendeuse sympathique et efficace.

Horaires :

Lundi : fermeture
Mardi : 6h30 - 12h30 / 16h15 - 18h45
Mercredi : 6h30 - 12h30 / 16h15 - 18h45
Jeudi : fermeture
Vendredi : 6h30 - 12h30 / 16h15 - 18h45
Samedi : 6h30 - 12h30 / 16h15 - 18h45
Dimanche : 6h30 - 12h30

► À la conquête des fleurs

Nous avons accompagné notre boulanger afin qu'il puisse travailler dans les meilleures conditions, mais nous pouvons également nous réjouir de l'ouverture de notre fleuriste qui réalise de belles compositions et dont les gerbes commémoratives représentent l'un des plus beaux exemples de son savoir faire. Axelle est artiste florale spécialisée dans l'ikebana, l'art floral japonais et est ouverte depuis le 8 décembre 2022. Elle travaille aussi bien avec les particuliers, les professionnels pour tout événement : mariage, communion, baptême, anniversaire, plaisir d'offrir, deuil et peut composer des bouquets, bouquets bulles, gerbes, composition florale personnalisé et vend des orchidées, plantes vertes et fleuries, plantes vivaces...

Horaires :

Lundi : fermeture
Mardi : 9h30 - 12h / 15h30 - 19h
Mercredi : 9h30 - 12h
Jeudi : 9h30 - 12h / 15h30 - 19h
Vendredi : 9h30 - 12h / 15h30 - 19h
Samedi : 9h30 - 19h en continu
Dimanche : 9h30 - 12h



Vous pouvez lui rendre visite au 2 bis impasse des saules, a contacter au 06.31.63.54.31 ou lui écrire à axelleargout@outlook.fr



discipline, la concentration, la coopération entre élèves et les compétences langagières

• le contact régulier à la nature permet de mettre en place une éducation au respect de l'environnement.

Le vendredi 22 décembre, les étoiles ont brillé dans les yeux des enfants lors de la journée de Noël.

Au programme de cette journée : cinéma le matin, repas de Noël à la cantine, après midi récréative, venue du Père Noël avec une hotte bien remplie. Les enfants ont ensuite proposé un petit concert de Noël dans le village.

L'équipe enseignante remercie l'association « Coup 2 pouss' » pour son implication dans le bon déroulement de cette journée.



L'ÉCOLE Communale

L'école primaire compte cette année 45 élèves.

Mme Laurent, aidée de Mme DEMONT, ATSEM, accueille 18 élèves de PS-MS-GS. Mme Savin accueille 15 élèves de CP et CE1 et Mme Villeuneuve accueille 12 élèves de CE2-CM1-CM2. Cette année, l'équipe peut compter sur l'aide de Mme Choukroun, qui effectue un service civique au sein de l'établissement.

En juin 2023, grâce à la participation de la municipalité, de l'association Coup 2 pouss' et des parents d'élèves, les élèves du CP au CM2 ont eu la chance de partir en « classe découverte » dans l'Aveyron. Trois jours sous le signe de l'entraide et du partage.

Au programme de ce séjour : visite du Viaduc de Millau, journée à Paléopolis et visite d'une cave à Roquefort.

Les maternelles, quant à eux, ont passé une journée à la ferme du Moulerette à Montpeyroux, pour clôturer un projet sur le thème de la ferme. Après la traite des chèvres, les GS ont appris à faire du pain au miel et les petits ont participé à un atelier de médiation animale.

Depuis quelques années, l'école a mis en place le dispositif « école du dehors », qui se poursuivra cette année encore.

Des sorties régulières sont organisées sur les hauteurs de Mariol, des parents disponibles aident à l'encadrement et à la réalisation des activités.

Les activités pédagogiques sont basées sur les programmes scolaires mais dans cette démarche, la nature sert de support vivant pour les apprentissages et les rend plus concrets.

Les apports de cette pédagogie :

- l'exercice en plein air stimule les capacités motrices et permet aux enfants d'être davantage en mouvement
- la nature améliore le bien-être et réduit le stress
- les expériences dans la nature améliorent l'estime et la confiance en soi
- l'apprentissage en plein air est global, riche de sens, proche de la vie quotidienne et motivant. Il permet d'aborder tous les domaines d'apprentissage
- les activités pratiquées dans la nature stimulent la créativité, l'autonomie, l'au-



L'équipe enseignante remercie Mme Morel, Mme Soumillard et Mme Demont pour leur travail et leur investissement au quotidien auprès des élèves. L'équipe que forment le scolaire et le périscolaire permet à chaque élève de se sentir bien, d'apprendre et de grandir dans les meilleures conditions.



L'ALSH on s'éclate !

Les enfants sont de plus en plus nombreux à fréquenter l'accueil, ce qui nous permet de mettre en place des activités diverses et variées.


Ils ont pu réaliser, accompagnés de Mickaëla, des savons, des planches à découper, des cartes de vœux, de la décoration de Noël et toutes sortes d'activités à l'occasion de toutes les fêtes.

Pour le 14 février, l'équipe a également instauré la fête de l'amitié qui permet de créer

un lien entre les enfants. Ce jour là chaque enfant reçoit un message positif de la part de l'un de ses camarades.

Mickaëla a organisé pour la seconde année consécutive un grand jeu le dernier jour d'école, cette année le thème était « les petites bêtes » en lien avec le voyage scolaire en Aveyron. Ce jeu a connu un franc succès à tel point que les plus grands ont à leur tour imaginé et réalisé une chasse au trésor pour Halloween.



 N'oubliez pas de visiter notre page facebook « ALSH MARIOL » !



BIBLIOTHÈQUE

Chut... ici on lit!

C'est sur cette introduction que nous résumons ces derniers mois à la bibliothèque communale.

Il nous a fallu du temps pour concrétiser un projet qui nous tenait à cœur autour des histoires à conter aux enfants.

Mais, grâce au soutien, à la pugnacité de Bastien et cerise sur le gâteau à son talent de conteur nous avons pu le réaliser.

Accompagné de sa fidèle grenouille et de sa chienne Tichka, notre narrateur entraîne petits et grands sur les chemins d'histoires à faire frémir, de loups voraces et maladroits, de petites poules facétieuses et débrouillardes, de cochons roses espiègles et autres fables ...

Côté pratique, trois fois par an nous gérons l'approvisionnement en nous rendant à la médiathèque départementale de Gannat pour choisir la nouvelle sélection livrée quelques jours plus tard en échange de l'ancienne récupérée dans le même temps.

Nous accueillons les scolaires de 1 à 2 fois par semaine et proposons aux maîtresses des activités dans la classe comme le dégusta-livres ou le Kamishibai.

Nous concluons en remerciant nos lectrices et lecteurs qui sont la vie de nos bibliothèques rurales.

Horaires :

Mardis : 15h à 18h30
(hors vacances scolaires)

1^{er} mercredi du mois de 11h à 11h30 : lectures pour enfants
« Raconte-moi une histoire »

Contact :

04 70 59 48 81
aux heures d'ouverture
sinon merci de contacter la mairie



WEEK-END

*Culture
Gourmande*

26 et 27 août 2023 :

Pour cette 3^{ème} édition, le week-end Culture gourmande s'est déroulé en deux temps.

Le samedi soir, un quizz de culture populaire dans une ambiance familiale et joyeuse. La soirée s'est terminée par un karaoké qui nous a permis de découvrir les très jolies voix de deux mariolaises en particulier.

Le dimanche midi, nous avons renouvelé notre partenariat avec le café culturel itinérant « Le Bouillon ». Nous avons pu déguster un délicieux brunch de saison fait maison et profiter de la musique du groupe Manigale. Ce groupe, originaire de Caen, en tournée dans toute la France, nous a enseigné les danses traditionnelles : polka, cercles, mazurka, etc...

Une soixantaine de personnes en tout sont venues profiter de cet événement.

Coût : 1 000 €

Financements :

700 € - 70% - Conseil départemental

300 € - 30 % - Commune de Mariol

▶ Jeunesse

Il semblerait que les jeunes mariolais aiment bien bricoler !

En vue de la fête patronale, nous leur avons proposé de participer à la préparation du char qui leur était réservé. Le thème : la musique ! En ligne en ce qui les concerne.

Les visseuses et les pinceaux ont donc repris du service malgré une chaleur intense et nos jeunes étaient nombreux à avoir répondu présent le jour J. Ce fut une avalanche de confettis ! Avant cela, de façon symbolique, M. le Maire leur avait remis les clés du village, qu'ils ont rendu évidemment : nous pouvons faire confiance en notre jeunesse !



ASSOCIATIONS

Mariolaises

► Comité des fêtes

« Un plein de générosité, une poignée d'amitié, rigolade à volonté : c'est la devise du comité »



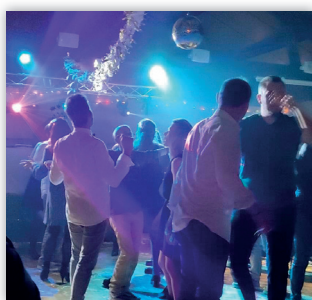
Au cours de cette année nous avons organisé les traditionnelles manifestations :

Tout d'abord **le feu figot** et sa retraite aux flambeaux où la population se réunit autour d'un grand feu en dégustant des bugnes accompagnées de vin chaud.

La soirée théâtrale malheureusement a été annulée pour cause de maladie de l'un des comédiens.

Le vide grenier autour du Darot avec 129 emplacements a connu un vif succès.

Avec Mariol's country **le marché du soir** combiné avec la **fête de la musique** animée par Nathan s'est terminé tard dans la soirée



La fête patronale en septembre a débuté le samedi par l'apéritif animé par Décibel et offert par la municipalité, puis la soirée dansante. Le dimanche, après le corso fleuri, se sont succédé sur le podium les majorettes de Saint-Yorre, Mariol's country, Décibel, et la banda de Chabreloche.

Le mois de décembre a permis l'organisation du marché de Noël avec la participation du père Noël et Mariol's country, et pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur, le diner dansant du réveillon.

NOUVEAUTES 2024 :
Retour du rallye surprise
Soirée « découverte de jeux de société »

Nous remercions la municipalité, les associations de Mariol, ainsi que toute la population qui participe activement à nos manifestations. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles au sein de l'association. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

LE BUREAU

Président : Alain Maridet - 06 07 68 51 74

Vice-présidente : Chantal Maillot

Trésorier : Alain Godignon

Secrétaire : Christine Farigoule - 06 16 55 49 11



► AFN

L'association des Anciens d'Afrique du Nord (AFN) et des Opérations Extérieures (OPEX) participe aux obsèques pour rendre les honneurs à nos défunts.

Elle assure le fleurissement des tombes des « morts pour la France » et du monument aux morts.

Elle participe aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre ainsi qu'à la cérémonie annuelle de Saint-Yorre au monument des 11 fusillés.

L'association continue aussi de représenter la commune aux diverses cérémonies dans plusieurs communes environnantes, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du département.

LE BUREAU

Président : Jean-Paul Fournier

06 83 20 74 70

Trésorier : Gérard Testud

06 07 87 32 71

Trésorier adjoint : Daniel Genty

04 70 59 14 02

► Atout loisirs La Mariolaise

L'année 2023 a débuté par un repas avec dégustation de la galette des rois. Les manifestations loto et concours de belote ont suivi et se sont révélées très bénéfiques. Un voyage à Apremont sur Allier a été organisé en juin, les intéressés ont pu passer une journée très conviviale malgré le mauvais temps. Plusieurs pique-niques et repas au restaurant



ont eu lieu toujours avec une bonne ambiance. Nous avons terminé l'année en juillet par l'assemblée générale suivie d'un apéritif dînatoire très apprécié. Juillet et août : vacances pour tout le monde.

Les inscriptions ont débuté en septembre, actuellement nous atteignons le nombre de 80 adhérents. Si l'atelier « informatique » n'a pas été renouvelé, un nouvel atelier (mercredi de la semaine paire, de 14 à 17h) a vu le jour « scrapbooking » animé par Monique et Solange. Bernard vous propose une petite séance de « Qi Gong », le jeudi à 8h15 devant la salle des associations, avant le départ de la marche du jeudi à 8h30. Toutes les personnes intéressées peuvent venir pratiquer cette gymnastique traditionnelle chinoise.

Pour l'année 2024, loto et concours de belote seront toujours d'actualité, actuellement un voyage d'une journée (**ouvert à tout le monde**) pour mai ou juin 2024 à Collonge la Rouge et visite des grottes de Lascaux, est à l'étude.

Un grand merci à nos animatrices, animateurs, adhérents.

Pour tout renseignement à propos des ateliers couture, vannerie, randonnées, jeux de société et

scrapbooking, merci de contacter Mme Lamarque Françoise.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

LE BUREAU

Président : Françoise Lamarque

06 76 73 39 71

Trésorière : Christine Mouchard

Secrétaire : Moïsette Peronnet

► Comité burlesque La Mariolaise

Depuis 2008, Mariol adhère, au départ par l'intermédiaire du conseil municipal et ensuite grâce à l'association, au Groupement National des Communes aux Noms Burlesques et Chantants. Chaque année, nous participons au rassemblement national, Sur le marché, nous exposons les produits de notre territoire qui sont très appréciés.

En 2023, nous avons organisé 3 manifestations que nous renouvellerons en 2024 :

- une randonnée gourmande
- un concours de pétanque
- une soirée « Beaujolais »

LE BUREAU

Président : R. Mazeiras

06 98 09 16 55

Vice-présidente : M.-C. Gaumet

Trésorière : N. Eymard

Trésorière-adjointe : B. Da Conciecao

Secrétaire : A. Maridet

Secrétaire-adjointe : C. Farigoule





Toutes ces manifestations ont pu financer la fête de Noël (sortie et hotte du Père Noël), la sortie scolaire des maternelles et contribuer à la classe de découverte des CP au CM2.

Pour l'année scolaire 2023/2024, nous réitérons la vente de chocolats. Nous organiserons un loto le dimanche 28 avril 2024 et la kermesse de l'école est prévue le samedi 29 juin 2024. Vous êtes parents d'enfant à l'école de Mariol ?

Rejoignez Stella Redion, Mélanie Lallias, Cédric Argout et Aurélie Meloux pour participer et aider aux événements qui financeront les différents projets de notre école.



Prenez soin de vous, restons unis et gardons en nous l'envie d'animer notre petit village malgré toutes ces actualités noires

LE BUREAU

Présidente : Bernadette
Da Conceicao - 06 33 70 00 51
Trésorier : Sandrine Laisney-Demont
06 66 56 96 79
Secrétaire : Gwendoline Girodeau
06 61 02 06 28

LE BUREAU

Présidente : Aurélie Meloux
06 72 03 04 54
Vice-président : Cédric Argout
Trésorier : Nathalie Tournaud
Trésorier-adjoint : Céline Chevallier
Secrétaire : Mélanie Chazelle
Secrétaire-adjoint : Axelle Argout
Arpaïa

► Mariol's Country

Association dynamique et toujours présente dans l'animation au sein de la commune et fière aussi de représenter celle-ci par le biais de démonstrations de danses country dans les communes avoisinantes et voire plus loin.

À ce jour, 17 adhérents ont la même passion pour cette activité.

À ce jour, 17 adhérents ont la même passion pour cette activité.

Démonstrations 2022/2023 :

Fête de la musique : Mariol
Fêtes patronales : Mariol, Ris, Puy-Guillaume, Saint-Yorre
Déplacements : Bourgognague et Corps-nuds
Carnaval du lac
Inauguration voie verte St Yorre
Marché de Noël : Mariol
Téléthon : Puy Guillaume

Organisations 2022/2023 :

Soirée halloween et années 80
Bourse aux jouets pour la première fois

Nous avons également le plaisir d'organiser la fête de la musique avec marchés du soir en partenariat avec le comité des fêtes.

Un grand merci aux bénévoles et adhérents qui depuis 11 ans sont présents. Nous vous accueillerons avec plaisir si vous désirez nous rejoindre

► Coup 2 Pouss'

Un soutien financier et humain pour les enfants

Au cours de l'année scolaire 2022/2023 l'association Coup 2 Pouss' a organisé une nouvelle fois la vente de chocolats et le loto. Malheureusement la kermesse prévue en fin d'année scolaire a dû être annulée par manque de parents bénévoles sur les différents stands. Cependant, le bal de l'école a été maintenu afin que les élèves puissent montrer les différentes danses apprises avec leur maîtresse.





LE BUREAU

Président : Marc Lechevalier

04 70 59 25 57 - 06 95 38 18 15

Trésorier : Bernard Duzellier - 06 95 55 38 65

► Aux fils du Darot

Cette année a malheureusement été marquée par le décès de deux de nos adhérentes et amies. L'esprit créatif et la bonne humeur de Patricia et Marie-Hélène nous manquent à chaque atelier, mais nous continuons avec plein de souvenirs dans nos mémoires.

Avec un peu de répit après la pandémie du Covid, nous avons pu participer à trois marchés de Noël. Les visiteurs étaient ravis de retrouver un peu de légèreté et de convivialité.

Nous avons également organisé notre deuxième braderie des couturières, l'année prochaine nous alternerons avec une exposition vente artisanale.

Nos effectifs sont stables, et apprécions toujours de nous retrouver avec le même enthousiasme, avec des horaires flexibles suivant les possibilités de chacun et chacune.



Petit mot du président :

« Dans ce billet, je souhaite revenir sur l'engagement des bénévoles et j'ai choisi la fête patronale.

Pour le public, la fête commence le samedi 18h et se termine le dimanche vers 20h. Pour les bénévoles, elle commence le vendredi (parfois le jeudi) et se termine le lundi.

Ci-après, ses tâches non exhaustives, décidées après une réunion préparatoire :

- Commandes pour la restauration et le bar
- Montage sur site : barnums, tables, chaises, plateaux, podium, etc.
- Pendant la fête : tenue du bar, de la caisse, distribution de plateaux pour la restauration.
- La fête terminée, toutes ces tâches sont à refaire dans l'autre sens avec nettoyage du site.

Tous les déplacements se font avec les voitures et remorques des bénévoles.

Tout ça dans la bonne humeur et convivialité.

► Décibel

Nous rappelons que l'association Décibel n'est pas une école de musique, elle a comme but de proposer au public des animations musicales de toute nature (instrumentale, chanson etc...). Aucune exigence musicale n'est exigée pour nous rejoindre. Nous accueillerons volontiers toute proposition ayant le même objectif, chacun amenant son expérience à partager.

Animations 2023 :

En avril, notre soirée « cinéma gourmand », avec la projection d'un film attractif sur le sud-ouest accompagnée de gourmandises, n'a pas eu le succès escompté.

Fin juin participation à la fête de la musique organisée par le comité des fêtes et le Mariol's country.

En septembre, traditionnellement nous avons participé à la fête patronale du village.

Octobre : participation à l'action contre le cancer du sein « Octobre Rose » à Clermont-Fd

LE BUREAU

Présidente : Maryvonne Daverton

06 15 05 80 31

Secrétaire : Sylvie Inderchit-Testud

06 24 96 22 52





La borne de protection du sud du bassin thermal de Vichy

Le point M : borne pyramidale en pierre

Un périmètre de protection des sources thermales du bassin de Vichy a été institué dès 1874 incluant Cusset et Hauterive ; en 1930, ce périmètre a été étendu plus au sud. À Mariol, la limite sud, le point M, est matérialisée par une borne pyramidale en pierre située à l'intersection de la D 906 et la D 260.



Surcouf et Nouvelle Surcouf (regroupe plusieurs sources - 1988)



Intérieur du pavillon Surcouf

Terres d'eaux et de patrimoine

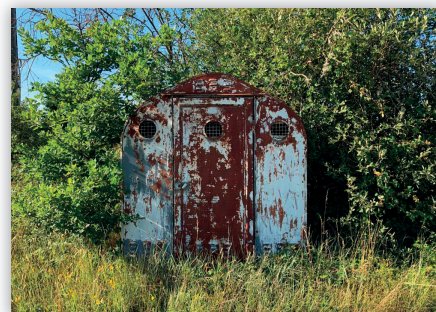
Le patrimoine sourcier de Mariol

Un parcours organisé le 13 mai 2023 par l'association Terres d'Eaux et de Patrimoine a permis la découverte du patrimoine sourcier de la commune. Nos spécialistes maison dont Philippe Rougeron, Michel Aubert et Patrice Corre principalement ont fait de cette sortie une vraie réussite. Grâce au soutien de la municipalité, la journée s'est achevée de façon conviviale à la Maison des Associations, permettant ainsi de nombreux échanges.



La source privée des Mirets

Surnommée source Joyeuse depuis un sondage municipal rappelant le nom de l'ânesse qui vivait à proximité, elle est située sur la rive droite du Darot en amont du village. Légèrement gazeuse et salée, son eau jaillit à 20°C dans une vasque en poterie colorée par l'oxyde de fer. Elle est particulièrement intéressante à découvrir.

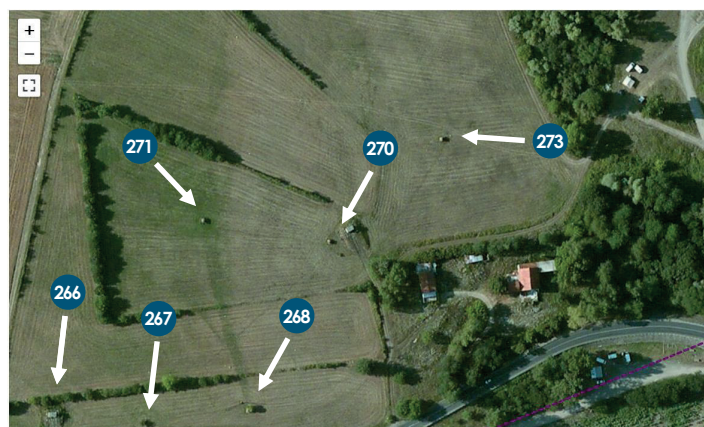


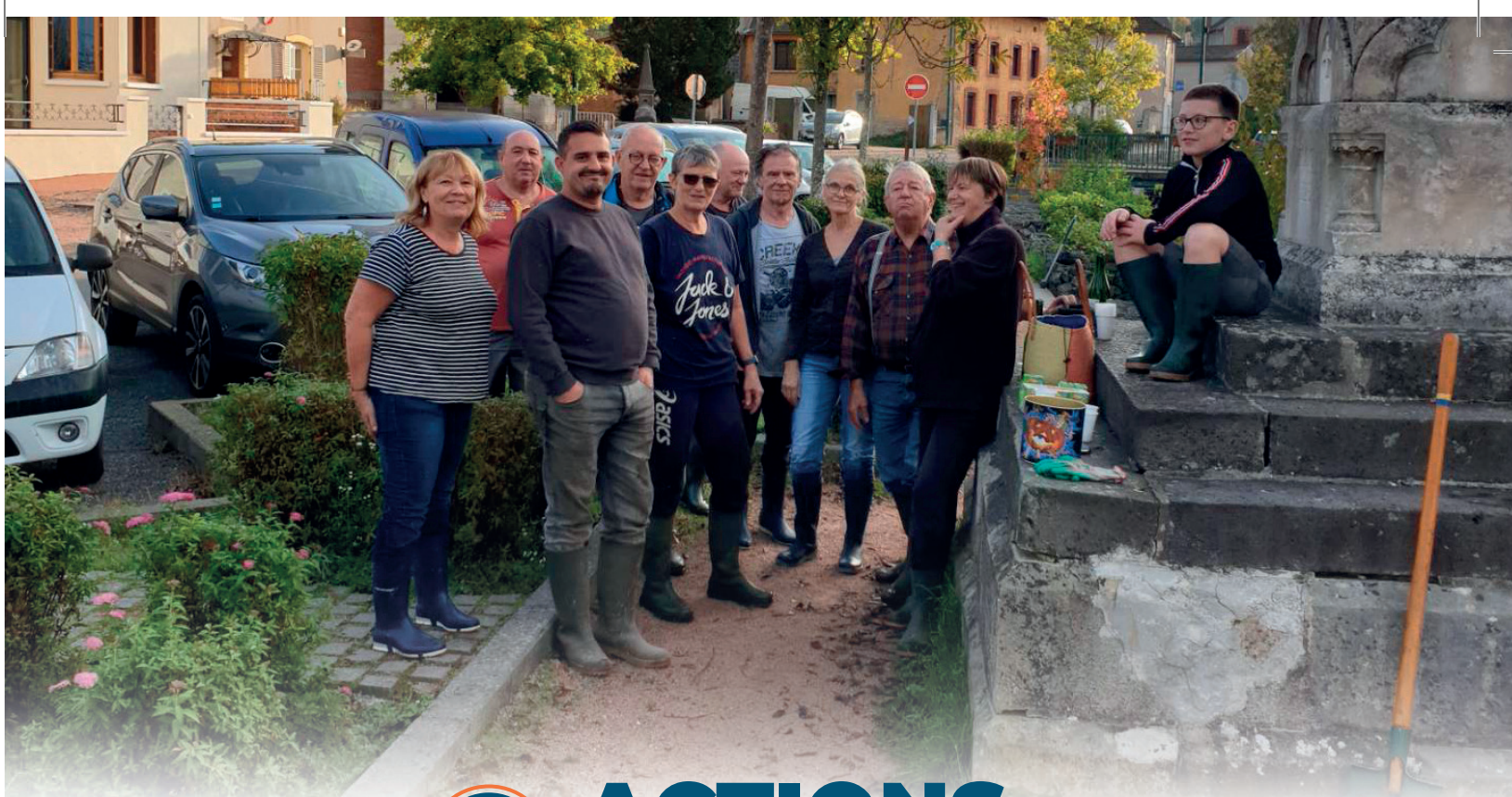
Descartes

Les sources thermales

Regroupées sur la rive gauche de l'Allier, ces sources minérales ont été forées en 1965 par un industriel Monsieur Giroud. Devenues propriété de la Société Commerciale du Bassin de Vichy, leur exploitation a dû être abandonnée car trop éloignées de l'usine de traitement, et de débit trop faible. En 1976, elles ont été obturées et protégées pour la plupart par un hangar métallique qui porte maintenant les outrages du temps.

- 266 Surcouf
- 267 Source sans nom cadennassée
- 268 Giroud
- 270 Roche Claire
- 271 Descartes
- 273 Termier





ACTIONS

Bénévoles

► Journées citoyennes - jeudi 20, samedi 22 et jeudi 27 octobre 2022

À la suite de notre appel à bénévoles, une vingtaine de mariolaises et mariolais sont venus nous aider à consolider et protéger les berges du ruisseau si cher à nos cœurs : le Darot. Lors de ces journées, les nombreux affouillements ont été comblés et les berges protégées par des buttes composées de rochers, de sable, de

terre et de végétaux. Les nombreux seuils ont été déplacés en bordure de mur afin de les protéger et de permettre au Darot de serpenter dans de meilleures conditions.

La réglementation impose une démarche administrative stricte pour chaque intervention sur les cours d'eau : ces travaux ont donc été réalisés à la suite d'un dossier de déclaration « loi sur l'eau » déposé auprès des services de l'État.

Nos bénévoles ont donné de leur temps pour suivre ces directives avec respect dans la bonne humeur et sous un temps radieux.

L'essentiel des berges sont protégées et les futurs travaux consisteront en un entretien annuel assuré par ces beaux événements.



► Journées citoyennes - samedi 28 octobre et mardi 14 novembre 2023

Cette année les journées citoyennes ont consisté à poursuivre les travaux entrepris l'année précédente et se sont surtout concentrées, pour le Darot, sur les murs de soutènement de la rue des combes et du pont de la départementale.

La journée suivante a essentiellement servi à restaurer nos décorations de Noël et à aider nos concitoyens sous une belle pluie battante.



Comme l'année dernière une vingtaine de bénévoles ont participé à ces deux journées et bien plus encore pour l'installation des décorations de Noël.

Ces dernières feront l'objet d'une publication dans notre prochain bulletin municipal.

L'ensemble des membres du conseil municipal remercie toutes celles et ceux qui ont participé à ces belles journées citoyennes. Elles constituent un lien primordial et participent à l'esprit de vivre ensemble dans notre petite cité vivante.





CALENDRIER

des Manifestations 2024

DIMANCHE 28 JANVIER	VŒUX	MUNICIPALITÉ
DIMANCHE 4 FÉVRIER	LOTO	ATOUT LOISIRS
SAMEDI 2 MARS	FEU FIGOT	COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 9 MARS	CONCOURS BELOTE	ATOUT LOISIRS
DIMANCHE 17 MARS	EXPOSITION ARTISANALE	AUX FILS DU DAROT
SAMEDI 23 MARS	THÉÂTRE	COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 30 MARS	SOIRÉE ANNÉES 80	MARIOL'S COUNTRY
SAMEDI 20 AVRIL	RANDONNÉE GOURMANDE	COMITÉ BURLESQUE
DIMANCHE 28 AVRIL	LOTO	COUP 2 POUSS'
MERCREDI 8 MAI	VICTOIRE 1945	MUNICIPALITÉ ET AFN
DIMANCHE 12 MAI	BOUTURO'TROC	COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
DIMANCHE 19 MAI	RALLYE SURPRISE	COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 25 MAI	CONCOURS DE PÉTANQUE	COMITÉ BURLESQUE
DIMANCHE 2 JUIN	BROCANTE	COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 15 JUIN	KERMESSE	COUP 2 POUSS'
SAMEDI 22 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE	MARIOL'S COUNTRY ET COMITÉ DES FÊTES
DIMANCHE 14 JUILLET	GUINGUETTE	CCAS
24 AOÛT ET 25 AOÛT	WEEK-END « CULTURE GOURMANDE »	COMMISSION CULTURE
7 ET 8 SEPTEMBRE	FÊTE PATRONALE	COMITÉ DES FÊTES
21 ET 22 SEPTEMBRE	JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE	TERRES D'EAUX ET DE PATRIMOINES
SAMEDI 26 OCTOBRE	HALLOWEEN	MARIOL'S COUNTRY
SAMEDI 9 NOVEMBRE	SOIRÉE DÉCOUVERTE JEUX DE SOCIÉTÉ	COMITÉ DES FÊTES
LUNDI 11 NOVEMBRE	ARMISTICE 1918	MUNICIPALITÉ ET AFN
SAMEDI 16 NOVEMBRE	BOURSE AUX JOUETS	MARIOL'S COUNTRY
SAMEDI 23 NOVEMBRE	SOIRÉE BEAUJOLAIS	COMITÉ BURLESQUE
DIMANCHE 24 NOVEMBRE	BOUTURO'TROC	COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE	MARCHÉ DE NOËL	COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 7 DÉCEMBRE	REPAS DANSANT	CCAS
VENDREDI 13 DÉCEMBRE	SPECTACLE DE NOËL	COUP 2 POUSS'
MARDI 31 DÉCEMBRE	RÉVEILLON	COMITÉ DES FÊTES

ÉTAT CIVIL 2022

La rubrique État-civil reprend les événements intervenus dans votre quotidien (naissances, mariages, décès) et ce uniquement pour les personnes domiciliées ou résidant sur la commune durant l'année en cours.

Pour information, certains ne sont pas mentionnés car les familles en ont fait expressément la demande auprès de la Mairie.

Naissances

Eden, Marlène OSMANI

Née le 16 janvier 2022 à VICHY

Hélyas, Joseph, Olivier GARCIA PRZYBYL

Né le 21 janvier 2022 à VICHY

Luna CROIX

Née le 22 mars 2022 à VICHY

Adèle DUTILLIEUX

Née le 19 avril 2022 à THIERS

Louise PINHEIRO

Née le 27 juin 2022 à Vichy

Carla, Stécy INDERCHIT TESTUD

Née le 10 juillet 2022 à VICHY

Noham, Ronald, Roger DEJEAN GALE

Né le 12 novembre 2022 à VICHY

Sofia, Evelyne NOWICKI SOIGNEUX

Née le 17 décembre 2022 à VICHY

Mariages

Christophe ROUSSEL - Hélène ROCHE

Célébré le 18 juin 2022

Yohann Jean-Philippe MONNOT - Beverley Allison Yvonne PEILLON

Célébré le 23 juillet 2022

Gervais Jean BASMAISON - Dominique Annie QUESSON

Célébré le 20 décembre 2022

Décès

Firmin, Joseph CHAUFFRIAS, célibataire

Décédé le 27 mars 2022 à MARIOL

Transcriptions de décès

**Pascale, Pierrette RICO divorcée
de Serge, Christian, Gilbert CELLIER**

Décédée le 26 janvier 2022 à VICHY

Avelino NOYA PINEIRO, époux de Dolores LOPEZ

Décédé le 6 mars 2022 à VICHY

Christine BIGAY, épouse Alain Roger GUILLAUME

Décédée le 25 mai 2022 à VICHY

IN MEMORIAM



Firmin Chauffrias

Firmin est né le 15 mars 1934 au Mayet-de-Montagne.

Il est arrivé dans notre village avec ses parents et son frère Marcel à l'adolescence. Il a travaillé avec eux à la ferme

des Pinots avant d'entreprendre une longue carrière à la SEDIVER et, dans le même temps, de loger « impasse des capucines ».

Comme de nombreux autres jeunes gens de l'époque, il a fait partie de cette génération sacrifiée sous les coups de la mobilisation générale lors de la guerre d'Algérie. Firmin avait 20 ans lorsque ce conflit a débuté ; il en a malheureusement gardé des séquelles qu'il osait quelques fois partager à l'occasion de nos commémorations.

Entreprenant et dévoué : il a toujours répondu présent pour honorer la mémoire des anciens combattants en participant à la création de l'association des anciens d'AFN de Mariol en 1976.

Firmin a vécu la guerre mais a surtout bien vécu en paix et a assouvi sa volonté d'aider son prochain en s'impliquant dans de nombreuses associations ; aux boules mariolaises qu'il a en partie créées, à la chasse, au comité des fêtes ; en rejoignant les rangs des pompiers volontaires ; en devenant conseiller municipal lors du second mandat de Roger Dassaud en 1971 puis comme adjoint, fonctions qu'il a exercées durant 18 années.

Il était un homme simple, il vivait dans sa petite maison avec son chien « Casto » et son petit bout de jardin : cela lui suffisait. Il savait recevoir par un bon verre de rosé.

Au-delà de son sourire apaisé et bienveillant, Firmin avait la capacité de se souvenir des visages des personnes qu'il côtoyait : il se rappelait de leurs noms avec une facilité remarquable et cela même à un âge avancé.

Au-delà du personnage, c'est de nouveau une mémoire que nous avons perdue : la mémoire de Mariol, la mémoire des temps anciens où la vigne égayait nos coteaux, la mémoire des hommes et des femmes qui y ont vécu, la mémoire d'un homme de bien.

Malgré la maladie mais grâce à son caractère et sa force, il s'est battu pour rester chez lui et mourir paisiblement dans son lit. Les morts ne sont jamais belles car elles affectent les proches mais notre Firmin s'est éteint le visage apaisé après avoir fait ses courses en famille, pris du bon temps avec ses amis et raconté au passage quelques bons souvenirs : il n'en demandait pas plus.

AQUADOM63

Services à domicile

09 62 09 64 00

Entretien du domicile et travaux ménagers
aide à la personne



Atelier Neumann
A r c h i t e c t e

Romain Neumann Architecte d.p.l.g.

33 rue Emile Massé 04 43 13 42 78
63200 RIOM 06 09 61 30 66

r.neumann@atelierneumann.fr



C. C. Les Quatre Chemins - VICHY - 04 70 96 04 11

Magasin Bio

biocoop

LA BIO NOUS RASSEMBLE

5-7 avenue Fernand Auberger

BELLERIVE-SUR-ALLIER

METALLERIE

ALU

SERRURERIE

Menuiserie aluminium - Vitrerie - Fermetures - Ferronnerie

Les Bats
Z.A. de l'Aéroport
03100 Saint Rémy en Rollat

04 70 41 90 62
Mail : alufr@orange.fr

SARL BAUD & POUIGNIER

MENUISERIE - AGENCEMENT

Fermetures : BOIS - ALU - PVC...
Mobilier : CUISINES - BAINS - DRESSING...

5 rue des Bats - Z.A. de l'Aéroport
Route de Vichy
03110 Saint Rémy-en-Rollat
Tél. 04 70 41 90 62



baud.pougnier@orange.fr

Agence de Vichy



TOUS TRAVAUX

de revêtement et d'isolation
18 Avenue de Vichy - 03300 CUSSET

HOCINE Fateh
06 03 43 40 01 / 04 70 99 80 85

✉ bmfinition03@gmail.com

L'INFORMATIQUE POUR TOUS



Ventes
PC - Portable
Solution Réseau
Installations
Réparations

Professionnels
Particuliers

23, rue de Paris - 03200 VICHY
Tél. 04 70 31 68 42 - Port. 06 20 66 21 65
bonvincomputer@wanadoo.fr

Click and Collect
POSSIBLE

BUFFALO GRILL

130 av. de Vichy - BELLERIVE SUR ALLIER
www.buffalo-grill.fr





Ouverture

Du lundi au samedi
De 8H30 à 19H30
Ouvert le dimanche matin
De 9H à 12H30

3 Rue du Bois des Jarraux
SAINT-YORRE

Tél. : 04 70 59 48 40



On a tous droit au meilleur

Boucherie Traiteur Christian MUNOZ

Pour toutes vos grandes manifestations & festivités
Jusqu'à 2000 personnes

(Viande achetée à la ferme)

Paëlla géante
Boeuf à la broche

Port. 06 85 66 06 08
munozchristian@orange.fr

51, Rue Joseph Claussat 63290 PUY-GUILLAUME Tel.: 07.73.94.12.56



COMMERCIALEMENT...

Les techniques de l'impression...

Les architectes de votre
communication imprimée

04 70 59 43 99
06 14 90 18 74

IMPRIMERIE

SIGNALÉTIQUE

VÊTEMENTS PERSONNALISÉS

OBJETS PUBLICITAIRES

ÉTUIS CARTON

commerciallement@orange.fr

19 Rue des Vialattes
03270 SAINT-YORRE



Les Caves Débourbe

LA MAISON QUI A DE LA BOUTEILLE !

VINS - BIÈRES - CHAMPAGNES
SANS ALCOOL - BRASSERIE

9 rue de la Barge, 03300 CUSSET

04 70 98 73 63



Peinture - Ravalement de façades - Papiers peints
Revêtement de sols - Placo-plâtre

Tél/fax

Mobile

04 70 59 46 79 06 87 95 20 90

03270 SAINT YORRE Mail : diaz.entreprise@orange.fr



DUC Fleurs

Artisan du Végétal
& Producteur

Route de Thiers - 03270 St Yorre

04 70 59 21 30

www.artisanduvegetal-vichy-saint-yorre.fr

FOREZ



AUTOMOBILES



- Mécanique
- Carrosserie
- Peinture
- Vente neuf et occasion

Nicolas HERMANN

126, Route de Thiers - 03270 SAINT-YORRE

TÉL. : 04 70 59 40 09

forez.automobiles03270@orange.fr



L'entreprise
au service de l'eau

« De la nature
à chez vous... »

« ... de chez vous
à la nature »

Route d'Hauterive 03200 ABREST

Tel : 04.70.32.32.11



tous les travaux pour la maison

Chanséaume & Fils

1 Lot. des Bourses 63310 St Priest Bramfant

SARL au Capital de 7500 euros - RCS Riom 500 801 253

Papier peint
Peinture
Sol & Mur
Placo - finitions
Isolation extérieure

16 rue de l'industrie 03200 Abrest

Tel/Fax 04 70 59 08 94

Portable 06 76 19 86 91

www.artisan-renovation-auvergne.com
patrice.chanseume@sfr.fr

JARDi Vert

JARDINAGE VEGETAUX ELEVAGE ALIMENTATION ANIMALE

LEZOUX 17 rue de la Pradelle 04 73 73 96 55	MARINGUES 10 route de Puy-Guillaume 04 73 83 27 09	PUY-GUILLAUME 83 rue de Docteur Phelip 04 73 94 62 52
--	---	--

SARL KOLASINSKI

Electricité Générale Tél: 04 70 59 21 57

03270 ST YORRE



Bar Brasserie
Le Bordeaux
8 place Antonin Chastel
63300 Thiers
04.73.51.38.20
@lebordeauxthiers@orange.fr
Brasserie Le Bordeaux

Restaurant
L'épicerie où l'on mange !

L'ENREPÔTES

09 86 41 99 96

elmalu

L'Aluminosité

UN VRAI SAVOIR-FAIRE & UNE MARQUE 100% AUVERGNATE

- FENÊTRES
- BAIES COULISSANTES
- VÉRANDAS
- PERGOLAS

LE FABRICANT DES PARTICULIERS & DES PROFESSIONNELS

ENTREPRISE GRANGE 42, RUE DE NAVARRE 03700 BELLERIVER S/ ALLIER

SHOW ROOM ELMALU 22, AV. DES PORTES OCCITANES 03800 GANNAT

04 70 32 42 58 **0 800 960 434** Service & appel gratuits

PLACE aux AGENCEURS

QUALITÉ & CONFORT POUR TOUS

Remise de 10% sur présentation de ce coupon

- CUISINE
- MENUISERIE
- DRESSING
- BAIN

NOUVEAU MAGASIN D'EXPOSITION à BELLERIVE sur Allier 9 Rue Rhin et Danube

04 70 58 59 01 - www.placeauxagenceurs.fr

SEDIVER

Sediver Research Center

46, avenue de Thiers
03270 Saint-Yorre
+33 470 410 410

sediver.com

Pizzeria
 Pizza au feu de bois
 Sur place ou à emporter

09 54 49 33 87

23 rue Joseph Clausat
 63290 Puy-Guillaume

10 rue Montaret
 03200 Vichy
 info@m-et-vous.net
 www.m-et-vous.net
 04 70 96 94 19

Boutique de Mariage & Co

tēreva
 eau, air, énergie

23, boulevard Alsace-Lorraine
 03300 CUSSET
 Tél. 04 70 30 98 60 - Fax 04 70 97 51 43

www.tereva.fr

TOP RENOV

Rénovation Façade, toiture et boiserie
 Peinture Intérieur/Extérieur
 Nettoyage Haute Pression
 Maçonnerie Générale
 Elagage

06 66 47 04 98
 5 place des communaux - Calville - 63290 RIS
 tayrondiego63290@gmail.com

Garage BUGALSKI
Mécanique & Carrosserie
 Réparation toutes marques

SAS LECLA
 8 Grand'Rue
 03270 BUSSET

04 70 59 23 55
 garagebugalski@gmail.com

GARAGE COGNET Jérémy
 Ris gare / 63290 RIS
 04 73 94 61 60 / jeremycognet@gmail.com

Paysagiste
 Entretien et création
 Facebook : Ms Paysage

M. S. paysage
 Paysagiste
 Entretien et création

Malgouyres Steven
 Ris gare 63290
06 98 30 36 89
 Steven63290@gmail.com

NUMÉROS *Utiles*

MAIRIE / POINT POSTE :

2, rue des Fontaines 03270 Mariol - 04 70 59 21 88 - accueil@mairie-mariol.fr
Ouverture du lundi au jeudi de 8h à 10h et de 16h à 18h
Vendredi de 8h à 10h et de 14h à 16h30

ÉCOLE :

1, place de l'Eglise 03270 Mariol - 04 70 59 14 11
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

CANTINE :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 12h00 à 13h30
Horaires d'ouverture de la régie, en période scolaire :
Lundi et mardi : 7h30 - 10h30 ; jeudi : 7h30 - 10h30 et 16h - 17h30
Vendredi : 7h30 - 9h

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

04 70 32 29 27
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h00 à 9h00 / 16h30 à 18h30.

BIBLIOTHÈQUE :

18, route de Calleville - 04 70 59 48 41
Horaire : Mardi 15h00 à 18h00

ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme Cary / Mme Philippe : 04 70 34 15 72

TRANSPORT À LA DEMANDE :

MOBIVAL (Vichy communauté) : 04 63 64 72 00

POINTS TRI :

Place du cimetière / Route de Saint-Yorre / Route de Busset / Parking salle polyvalente / Parking école

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS :

Collecte hebdomadaire des ordures ménagères : mercredi matin
Containers jaunes : toutes les 3 semaines le mardi matin
Merci de sortir vos sacs et containers la veille

DÉCHETTERIE DE SAINT-YORRE (carte d'accès obligatoire) :

Horaires d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h45
Samedi : 8h15 - 12h / 14h - 16h45

Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
8h30 - 12h / 13h30 - 16h45

MAISON FRANCE SERVICES DE SAINT-YORRE :

12, rue Jacques Dupuy 03270 Saint-Yorre
Contact : 04 43 03 81 71
Lundi : 9h à 12h30 et 15h30 à 18h30, Mardi : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h, Mercredi : 9h à 14h,
Jeudi : 9h à 12h30, Vendredi : 9h à 12h

ÉGLISE DE MARIOL : SAINT-CYR ET SAINTE-JULIETTE :

Messe les 3^{ème} mercredis du mois à 18h30